
Vue d'ensemble

La reprise s'amorce en Europe

Dorian Roucher*

En 2013, l'activité mondiale ralentit légèrement sous l'effet de l'intensification de la consolidation budgétaire, notamment aux États-Unis, et de turbulences monétaires dans certaines économies émergentes (figure 1). Dans les économies avancées, la progression de l'activité reste modeste comme en 2012 (+ 1,3 % après + 1,4 %). Cette croissance limitée masque un profil trimestriel marqué : l'activité a stagné durant les trois derniers trimestres 2012, alors que depuis début 2013 elle progresse assez vigoureusement. Dans les économies émergentes, l'activité pâtit des turbulences monétaires et des forts mouvements de change qui les ont accompagnées.

Dans la zone euro, l'activité se contracte de nouveau sous l'effet de la crise des dettes souveraines et de la consolidation budgétaire. La zone euro sort toutefois de la récession mi-2013, y compris l'Europe du Sud. Néanmoins, les hétérogénéités restent fortes : en moyenne annuelle, l'activité progresse légèrement en Allemagne, en Belgique et en France, alors qu'elle se contracte encore très fortement en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. Hors zone euro, l'année 2013 est par

1. Taux de croissance du produit intérieur brut

en volume, en % par rapport à l'année précédente

	2009	2010	2011	2012	2013
Économies avancées	- 3,4	3,0	1,7	1,4	1,3
Zone euro	- 4,4	1,9	1,6	- 0,6	- 0,4
Allemagne	- 5,1	3,9	3,4	0,9	0,5
Espagne	- 3,8	- 0,2	0,1	- 1,6	- 1,2
France¹	- 2,9	2,0	2,1	0,3	0,3
Italie	- 5,5	1,7	0,6	- 2,4	- 1,8
Pays-Bas	- 3,7	1,5	1,0	- 1,3	- 0,8
Belgique	- 2,8	2,3	1,8	- 0,1	0,2
États-Unis	- 2,8	2,5	1,8	2,8	1,9
Japon	- 5,5	4,7	- 0,4	1,4	1,5
Royaume-Uni	- 5,2	1,7	1,1	0,3	1,7
Suède	- 5,0	6,3	3,0	1,3	1,5
Suisse	- 1,9	3,0	1,8	1,0	2,0
Canada	- 2,7	3,4	2,5	1,7	2,0
Australie	1,5	2,2	2,6	3,6	2,4
Corée du Sud	0,7	6,5	3,7	2,3	3,0
Économies émergentes	3,1	7,5	6,3	5,1	4,7
Turquie	- 4,8	9,2	8,8	2,1	4,0
Fédération de Russie	- 7,1	4,1	4,3	3,5	1,3
Brésil	- 0,3	7,5	2,7	1,0	2,3
Mexique	- 4,5	5,1	4,0	3,7	1,3
Chine	9,2	10,4	9,3	7,7	7,7
Inde	5,0	11,2	7,7	4,8	3,9
Indonésie	4,6	6,2	6,5	6,3	5,8

1. Données non-CJO pour la France.

Sources : Insee, FMI, Instituts statistiques nationaux.

* Dorian Roucher, Insee.

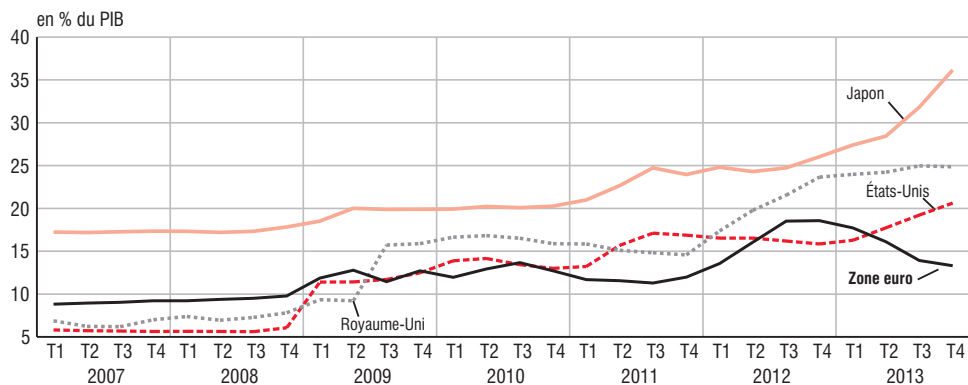
ailleurs marquée par un soutien exceptionnel des politiques monétaires non conventionnelles, que ce soit aux États-Unis, au Japon, au Royaume-Uni ou en Suisse. Ainsi, malgré une consolidation budgétaire de 2,6 points de PIB, l'activité américaine ne ralentit que modérément. L'économie britannique rebondit de façon marquée et affiche une croissance de 1,7 %, soit la meilleure performance enregistrée depuis 2007. Au Japon, les politiques macroéconomiques volontaristes mises en place par le gouvernement Abe provoquent également une accélération de l'activité, mais celle-ci est somme toute modeste.

Assouplissements monétaires supplémentaires dans les économies avancées

Début 2013, les banques centrales des économies avancées possèdent des marges de manœuvre réduites. Le niveau des taux directeurs y est en effet très bas depuis 2009 : ils s'établissent à 0,25 % aux États-Unis, 0,5 % au Royaume-Uni, 0,1 % au Japon et 0,75 % dans la zone euro. En mai et en novembre, pour soutenir l'activité, la Banque centrale européenne abaisse son taux de refinancement qui s'établit ainsi à 0,25 % à la fin de l'année. En dehors de la zone euro, les banques centrales mobilisent de plus en plus d'instruments non conventionnels. La Réserve fédérale américaine achète, dès novembre 2012, 45 milliards de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires chaque mois auxquels s'ajoutent 45 milliards de dollars de bons du Trésor à partir de janvier 2013. Au Royaume-Uni, la banque centrale a accumulé 375 milliards de livres de bons du Trésor (26 % de la dette publique totale) et reverse au Trésor, depuis novembre 2012, les intérêts reçus (soit environ 12 milliards de livres par an). Par ailleurs, le *Funding for Lending Scheme* (FLS), lancé en 2012, est étendu en 2013 et permet aux banques de se refinancer à moyen terme en échange de créances sur les entreprises ou sur les ménages. Au Japon, dans le cadre de la politique macroéconomique volontariste mise en place par le gouvernement Abe pour combattre la déflation, la banque centrale annonce des mesures de très grande ampleur début 2013, en relevant sa cible d'inflation à 2,0 % et en annonçant le doublement de la base monétaire d'ici fin 2014.

Ainsi, parmi les grandes banques centrales, seul le bilan de la BCE s'inscrit en recul en 2013, les banques commerciales remboursant les prêts accordés dans le cadre des opérations exceptionnelles de refinancement (*figure 2*). À la fin de l'année, à la faveur de l'amélioration conjoncturelle et pour contenir la hausse des prix des actifs, la Réserve fédérale annonce une réduction de ses achats et la Banque d'Angleterre restreint le programme FLS aux seuls prêts accordés aux entreprises.

2. Les bases monétaires augmentent au Japon, aux États-Unis et au Royaume-Uni

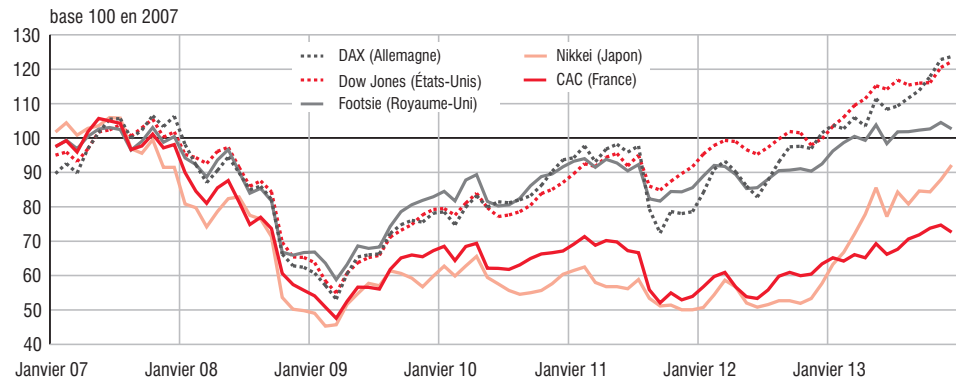


Sources : Fed, BoE, BCE, BoJ.

Apaisement des tensions financières et hausse des prix des actifs

Parallèlement à ces assouplissements monétaires, les tensions financières dans la zone euro s'apaisent nettement en 2013 (*encadré*) et les marchés boursiers mondiaux progressent fortement : en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les cours des actions dépassent leur niveau d'avant-crise et s'en rapprochent fortement au Japon (*figure 3*). Sur les marchés obligataires, la perspective d'une modération du soutien monétaire de la FED provoque une remontée légère des taux souverains mondiaux à partir d'avril. Sur les marchés immobiliers, la reprise du crédit se traduit par une progression marquée des prix aux États-Unis et au Royaume-Uni.

3. Les cours boursiers s'envolent en 2013



Crises de change pour les économies émergentes

Du côté des taux de change, les assouplissements monétaires provoquent une appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, de la livre et, surtout, du yen qui se déprécie d'environ 25 % contre l'ensemble des grandes devises internationales. Dans les économies émergentes, les monnaies des pays à fort déficit courant (Inde, Brésil, Indonésie, Turquie) se déprécient fortement, une première fois à l'été en lien avec la sortie anticipée de l'assouplissement quantitatif américain. Fin 2013, l'annonce effective de la modération du soutien de la FED provoque une nouvelle dépréciation, notamment du rouble russe, de la roupie indonésienne et de la livre turque. Confrontées à cette glissade, les banques centrales interviennent directement sur le marché des changes et resserrent fortement leurs politiques monétaires, sur fond de tensions inflationnistes.

Restrictions budgétaires dans les économies avancées, sauf au Japon

Accommodante en 2009 et en 2010, l'orientation des politiques budgétaires a pris un tour plus restrictif depuis 2011. Selon l'OCDE, les déficits structurels diminuent de 1,4 point de PIB en 2013 après une baisse de 0,7 point en 2012. Notamment, la politique budgétaire américaine se durcit fortement avec une réduction du déficit structurel de 2,6 points de PIB : dans le cadre de l'accord trouvé fin 2012, les impôts sur les ménages augmentent dès le 1^{er} janvier, tandis que les dépenses publiques reculent nettement avec la mise en œuvre de coupes automatiques. En Europe, la consolidation budgétaire se poursuit, notamment en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni et en France.

L'inflation baisse encore en 2013 dans les économies avancées

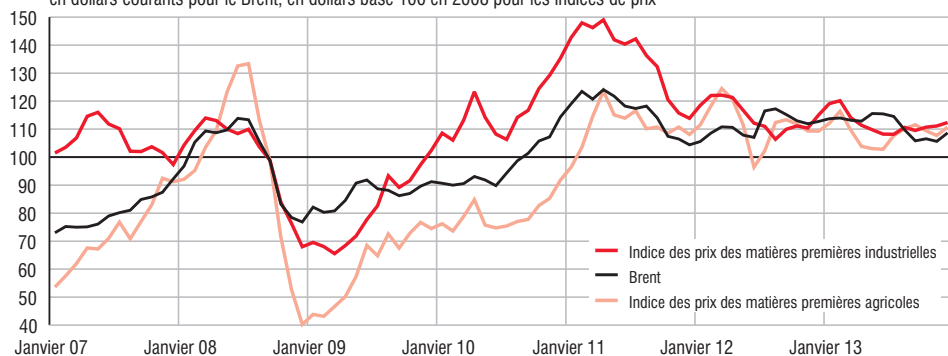
L'inflation se modère depuis fin 2011 grâce au reflux des prix des matières premières. En 2013, la progression des prix à la consommation dans les pays avancés tombe à + 1,3 % après + 1,9 % en 2012 et + 2,6 % en 2011.

Après avoir beaucoup augmenté pendant deux ans, le prix du baril de pétrole est en effet stable autour de 110 dollars depuis la mi-2011 : en moyenne en 2013, il s'établit à 109 dollars, en très léger recul par rapport à 2012 (112 dollars) et 2011 (111 dollars). La baisse de la production de l'Opep, notamment libyenne et iranienne avec l'entrée en vigueur des sanctions internationales, soutient les cours, mais ces pressions haussières sont contrebalancées par la faiblesse globale de la demande et le dynamisme de l'offre nord-américaine. De même, les cours des matières premières industrielles et agricoles reculent légèrement en moyenne en 2013 (figure 4).

En outre, même s'il s'inscrit plutôt en recul dans les pays avancés en 2013, le niveau du chômage reste élevé (figure 5), ce qui pèse sur les évolutions salariales, et l'inflation sous-jacente tombe à + 1,2 % en 2013. Malgré les différences de conjoncture, l'inflation reste comparable aux États-Unis et dans la zone euro. L'inflation sous-jacente est moins dynamique en Europe mais les prix alimentaires et énergétiques augmentent moins rapidement aux États-Unis, notamment grâce à l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels.

4. Les prix des matières premières fléchissent légèrement en 2013

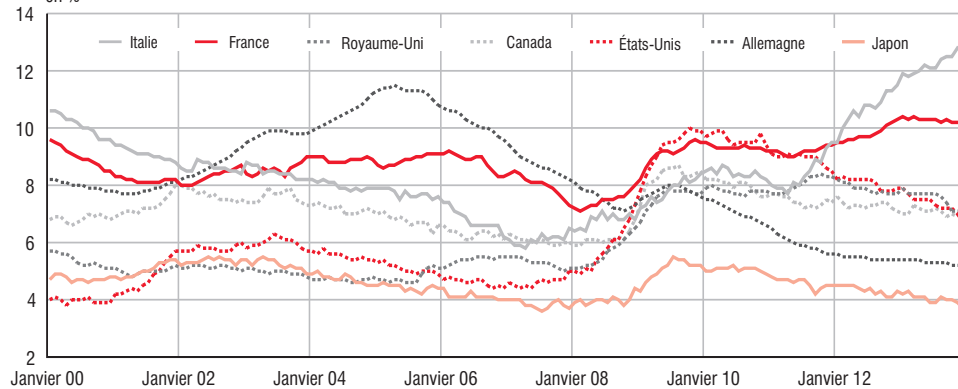
en dollars courants pour le Brent, en dollars base 100 en 2008 pour les indices de prix



Source : FMI.

5. Les taux de chômage divergent au sein des pays du G7

en %

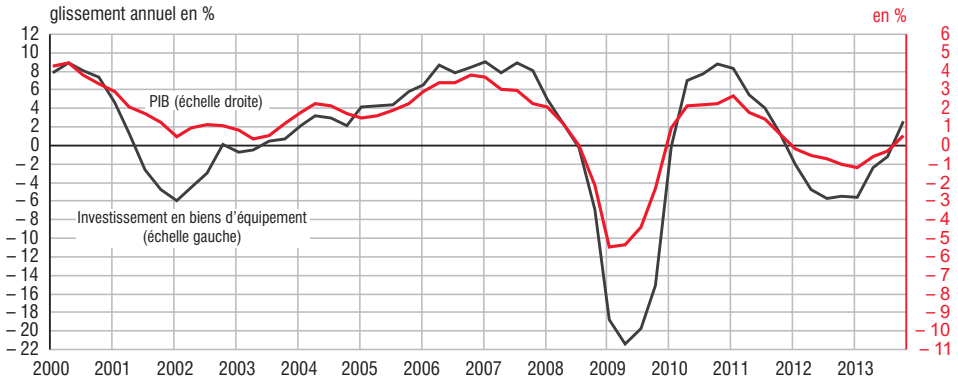


Sources : Instituts statistiques nationaux.

L'activité baisse de nouveau dans la zone euro

Après deux années de reprise relativement vigoureuse (+ 1,9 % en 2010 et + 1,6 % en 2011), la zone euro est entrée en récession en 2012 (- 0,6 %), et n'en sort qu'à partir du deuxième trimestre 2013, notamment grâce à l'apaisement des tensions financières qui réduit l'incertitude et dégèle en partie les comportements d'achats des entreprises et des ménages. Sur l'ensemble de l'année 2013, l'activité recule de nouveau (- 0,4 %). D'une part, la consommation des ménages se replie moins fortement (- 0,5 % après - 1,4 %) à la faveur notamment d'une consolidation budgétaire un peu moins forte qu'en 2012, et les dépenses publiques progressent légèrement après deux années de baisse (+ 0,3 % après - 0,6 % en 2012 et - 0,1 % en 2011). D'autre part, le besoin de renouvellement des capacités limite la chute de l'investissement en biens d'équipement (- 2,2 % après - 4,5 % en 2012) qui repart progressivement à partir du deuxième trimestre 2013 (figure 6). L'activité restant en retrait dans la zone par rapport au reste du monde, le commerce extérieur contribue positivement à l'activité pour la 4^e année consécutive et l'excédent de la balance des biens et services atteint 3,5 % du PIB, au plus haut depuis 20 ans.

6. L'investissement repart dans la zone euro à partir du deuxième trimestre 2013



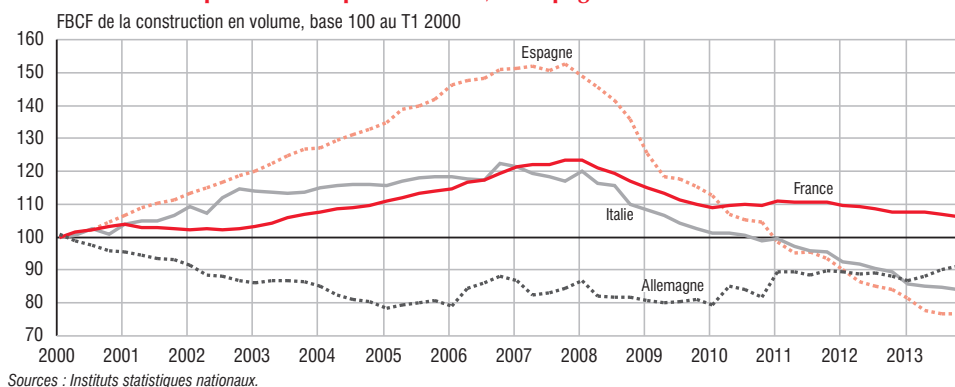
Source : Eurostat.

Cette performance globale masque toujours de profondes hétérogénéités. En Allemagne et en France, mais aussi en Belgique, l'activité progresse légèrement en 2013 grâce à la résistance de la consommation privée. En revanche, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Finlande, la consommation décroche sous l'effet des mesures de consolidation budgétaire et de la dégradation du marché du travail, et l'activité se replie fortement. Par ailleurs, ces pays subissent toujours les conséquences de l'explosion des bulles immobilières et la construction contribue très négativement à l'activité (figure 7). À l'inverse, en Allemagne, le secteur de la construction repart après une décennie de repli de la fin des années 1990 à 2007.

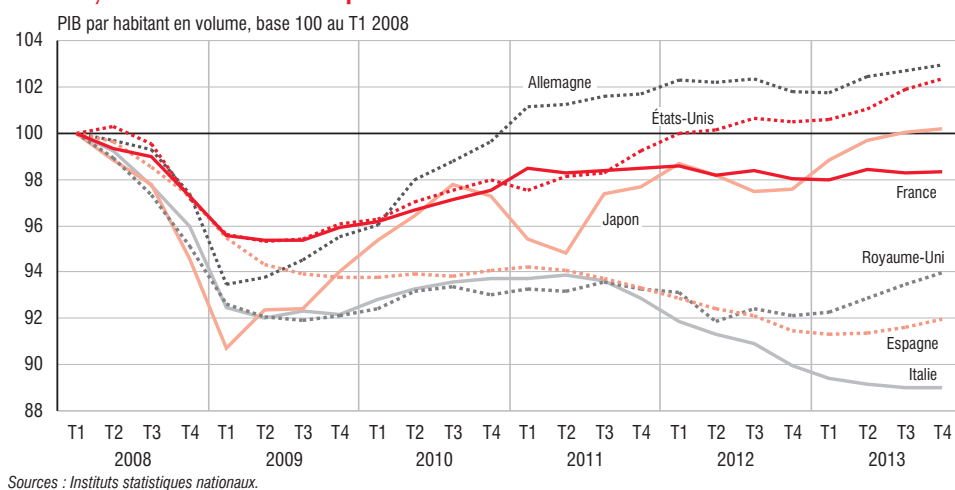
Reprise spectaculaire au Royaume-Uni

L'Europe hors zone euro connaît une reprise plus vigoureuse : en Suède, en Suisse et surtout au Royaume-Uni, l'activité accélère franchement en 2013 (figure 8). Dans ces trois pays, la consommation des ménages est très dynamique, soutenue par les effets de richesse et l'amélioration progressive du marché du travail. De plus, la consommation publique contribue positivement à l'activité. Enfin, soutenu par les programmes gouvernementaux et des taux d'intérêt très bas, l'immobilier résidentiel repart très vigoureusement au Royaume-Uni.

7. La construction pèse sur la reprise en Italie, en Espagne et en France



8. Le Royaume-Uni comble une partie de son retard en 2013



Les États-Unis résistent au choc budgétaire

Parmi les grandes économies avancées, les États-Unis connaissent en 2013 la consolidation budgétaire la plus marquée selon l'OCDE (2,6 points de PIB). Suite à l'accord entre le Congrès et le président fin décembre 2012, les prélèvements sur les ménages augmentent fortement au 1^{er} janvier et les coupes automatiques sont mises en œuvre dans les budgets publics à partir de mars. Enfin, l'absence d'accord sur le budget provoque une fermeture de l'ensemble des services publics fédéraux pendant deux semaines en octobre (*shutdown*). Au total, les dépenses publiques se replient fortement en 2013 pour la troisième année consécutive. Le ralentissement de l'activité n'en reste pas moins modéré (+ 1,9 % après + 2,8 % en 2012). En effet, grâce à l'amélioration du marché du travail et aux effets de richesse générés par la hausse des prix des actifs, le taux d'épargne recule et la consommation des ménages résiste au choc fiscal. En outre, la reprise de la construction résidentielle, amorcée mi-2011, se confirme en 2013. En revanche, l'investissement en biens d'équipement ralentit nettement.

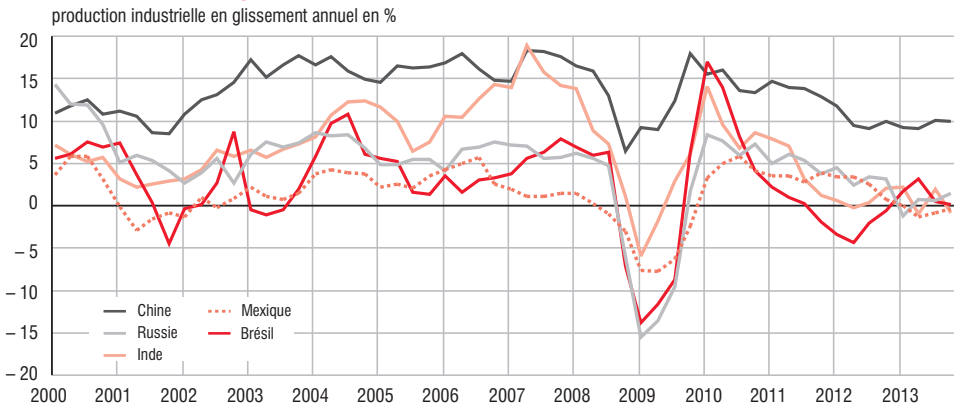
Accélération modeste au Japon malgré les « Abenomics »

Élu fin 2012, le gouvernement de Shinzo Abe engage une politique de relance macroéconomique volontariste comprenant trois leviers : une politique monétaire très expansionniste, une relance budgétaire et un ensemble de réformes structurelles visant à améliorer la croissance potentielle. Dopées par les effets de richesse, les dépenses de consommation et d'investissement des ménages accélèrent nettement début 2013 et l'investissement public rebondit sous l'effet des plans de relance. En revanche, les exportations ne bénéficient que modestement de la très forte dépréciation du yen, les entreprises en profitant pour reconstituer leurs marges, et le déficit commercial s'alourdit pour culminer à 2,4 % du PIB en 2013, au plus haut depuis 50 ans.

Les économies émergentes ralentissent de nouveau

Pénalisée par les resserrements monétaires, l'activité ralentit de nouveau dans les économies émergentes (+ 4,7 % après + 5,1 % en 2012). En dehors de l'année 2009, il s'agit de la plus faible croissance enregistrée depuis 2002. À l'exception du Brésil où l'activité a bénéficié en début d'année des plans de relance budgétaire, ce ralentissement est général (figure 9).

9. Les économies émergentes ralentissent encore en 2013



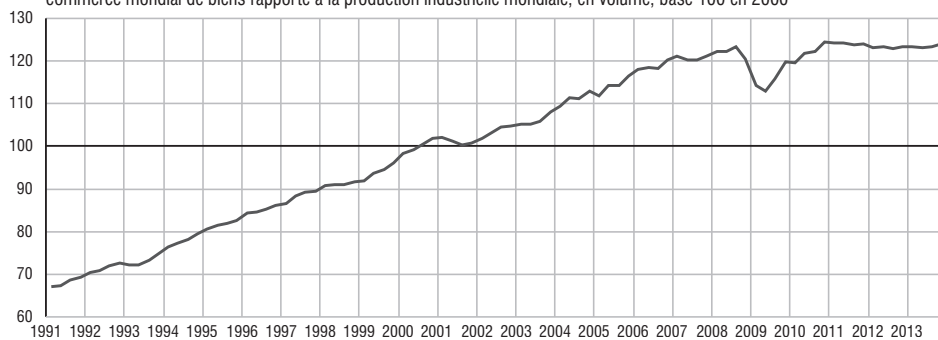
Alors que le ralentissement de 2012 s'expliquait par le coup d'arrêt de l'investissement, c'est la consommation des ménages qui freine l'activité en 2013 : elle progresse de 2,3 % après 3,2 % au Brésil, de 4,2 % après 5,0 % en Inde, de 4,7 % après 7,9 % en Russie. En Chine, les ventes au détail progressent de 13,1 % après 14,3 % en 2012.

Le commerce mondial reste peu dynamique

La faiblesse de la demande intérieure en Europe et dans les économies émergentes continue d'affecter les importations mondiales. La croissance des échanges mondiaux de biens s'établit à + 2,7 % en 2013, après + 1,9 % en 2012, très en deçà de la progression annuelle moyenne enregistrée de 1999 à 2008 (+ 6,3 %). Cette progression est comparable à celle de la production industrielle mondiale : au total, depuis 2011, le degré d'ouverture global stagne à un niveau proche de celui de 2007 (figure 10). ■

10. Le degré d'ouverture des économies ne progresse plus

commerce mondial de biens rapporté à la production industrielle mondiale, en volume, base 100 en 2000



Source : Centraal PlanBureau.

Encadré

Dans la zone euro, les tensions se relâchent, mais les déséquilibres financiers persistent

Vincent Alhenc-Gelas*

En 2013, les tensions sur les marchés financiers perdent de leur intensité, alors que la zone euro sort de récession dès le deuxième trimestre. Les dispositifs mis en place par les gouvernements et la Banque centrale européenne (BCE) à la fin de l'année 2012 pour réduire les primes de risque souverain, et la consolidation budgétaire à l'œuvre dans plusieurs pays ont en effet contribué à améliorer les conditions de financement des États. Mais si les risques pesant sur la stabilité de la zone euro sont amoindris, les déséquilibres financiers persistent au sein de l'union monétaire. En particulier, les conditions de refinancement accommodantes que la BCE maintient – et accentue même – se transmettent de manière imparfaite aux différents pays de la zone euro, car le marché interbancaire reste fragmenté. En conséquence, mais aussi parce que la demande émanant du secteur privé reste faible, le marché du crédit se replie de nouveau nettement dans la plupart des pays.

La crise des dettes souveraines perd de son acuité, mais les risques demeurent

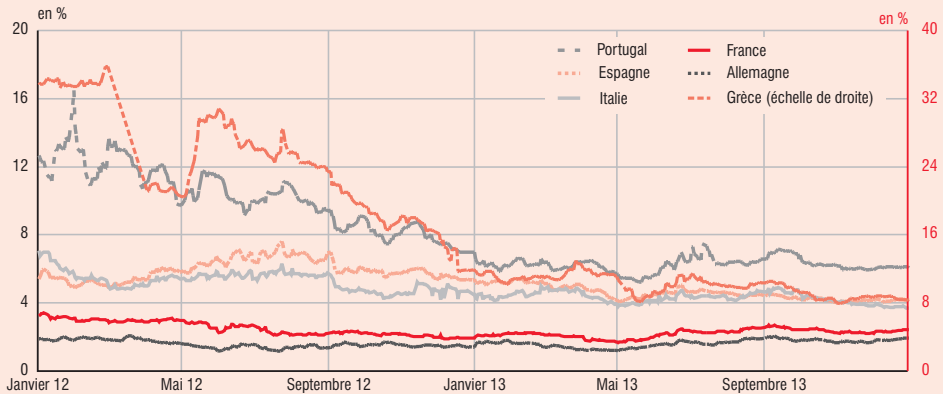
Au deuxième semestre 2012, la mise en place de mécanismes de gestion des crises financières au sein de la zone euro (Mécanisme européen de stabilité, Opérations monétaires sur titres) avait permis de faire baisser les tensions sur le marché obligataire. Ces mécanismes d'aide financière aux États en difficulté, mais également la poursuite des efforts de consolidation budgétaire dans la plupart des pays de la zone euro maintiennent les tensions sur le financement des dettes souveraines européennes à un bas niveau durant l'année 2013 (figure 1). Ainsi, la plupart des États européens connaissent des conditions d'emprunt stables ou en amélioration et, pour la première fois depuis 2007, la dette publique agrégée des États de la zone euro diminue au troisième trimestre 2013.

Les pays du cœur de la zone, et en particulier l'Allemagne et la France, connaissent en 2013 d'excellentes conditions de financement de leur dette souveraine, malgré une légère hausse de taux à l'été provoquée par l'incertitude entourant la poursuite de l'assouplissement monétaire américain. Ces deux pays empruntent à 10 ans à des taux d'intérêt ne dépassant pas 3,0 %. En Italie et surtout en Espagne, les taux sur la dette souveraine continuent d'évoluer favorablement, et reviennent à un niveau proche de 4,0 % fin 2013. En Espagne, où la corrélation entre risque bancaire et risque souverain est forte, le système bancaire a été partiellement recapitalisé à hauteur de 63 milliards d'euros, l'État espagnol ayant bénéficié en contrepartie d'un prêt de ses partenaires de la zone euro au travers du Fonds européen de stabilité financière (100 milliards d'euros dont 41 ont été effectivement utilisés).

* Vincent Alhenc-Gelas, Insee.

Encadré (suite)

1. Taux souverains à 10 ans des principaux pays européens



Source : Datainsight.

En dépit de cette amélioration, certains pays restent fragiles sur le plan financier en 2013, sans toutefois menacer la stabilité de la zone euro. En mars, une crise financière se déclare à Chypre, ce qui conduit la zone euro à octroyer une aide de 10 milliards d'euros à cet État à des fins de recapitalisation de ses banques. Cet événement ne fait cependant monter les taux d'emprunt souverain des autres pays de la zone euro que modérément et transitoirement, ce qui, pour partie, est dû à la crédibilité des mécanismes de régulation mis en place au sein de l'union monétaire, même si le secteur financier chypriote reste modeste à l'échelle de la zone euro. Dans les autres pays en difficulté de la zone euro, qui bénéficient en 2013 d'un programme d'assistance supervisé par la Troïka¹, la situation reste contrastée. En décembre 2013, le programme d'assistance irlandais prend fin, avec le retour de ce pays sur le marché primaire de l'émission de dette de long terme. Le Portugal voit ses conditions de financement s'améliorer nettement à la fin de l'année. La situation de la Grèce s'améliore également.

Malgré une amélioration globale, les conditions de financement des pays de la zone euro restent hétérogènes au long de l'année. Ainsi, les écarts de rendement entre les dettes des pays européens et celle de l'Allemagne restent nettement supérieurs à leur niveau d'avant-crise, signalant la persistance de déséquilibres financiers. De plus, la corrélation entre risque souverain et risque bancaire demeure forte dans les pays « périphériques » de la zone euro, dont les banques conservent à leur actif de grandes quantités de bons du Trésor de leur pays respectif, achetés à la faveur des opérations de refinancement de très long terme menées par la BCE à la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012.

Les conditions de financement des agents privés restent préoccupantes malgré une politique accommodante menée par la Banque centrale européenne

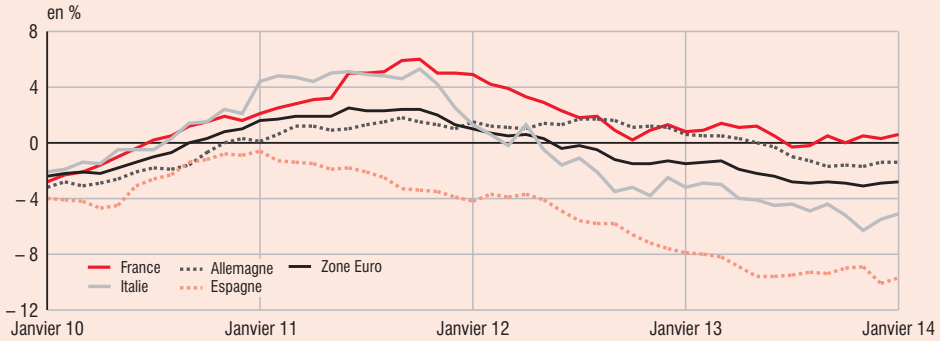
Si les conditions de financement des dettes souveraines s'améliorent sensiblement, celles des agents privés des économies européennes restent difficiles tout au long de l'année 2013. Ainsi, dans la zone euro, les encours de crédit aux sociétés non financières se replient continuellement au cours de l'année, en particulier dans les pays du Sud (figure 2). De plus, les enquêtes menées auprès des banques restent mal orientées, tant en ce qui concerne l'offre que la demande de crédit. Cette situation reflète la faiblesse de la demande de financement externe dans un contexte de reprise lente, mais également une mauvaise transmission de la politique monétaire très accommodante mise en place par la BCE.

La BCE, en effet, assouplit sa politique monétaire, déjà accommodante, au cours de l'année 2013. Elle baisse ainsi deux fois son taux directeur (de 0,75 % à 0,50 % en mai, puis à 0,25 % en septembre 2013) et maintient sa procédure d'attribution de liquidité illimitée à taux fixe lors des opérations principales de refinancement des banques. En juillet 2013, elle renforce ses indications

1. La Troïka désigne les experts représentant la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international.

Encadré (suite)

2. Glissement annuel des encours de crédit bancaire aux sociétés non financières dans la zone euro



Note : corrigé des cessions et titrisations de prêts.
Source : Banque centrale européenne.

prospectives sur l'évolution future de la politique monétaire, indiquant que son taux directeur devrait rester à un niveau très bas « pour une période prolongée ». L'impact de cette politique monétaire est cependant affaibli par la fragmentation du marché interbancaire, dont les conditions de fonctionnement s'améliorent peu en 2013. Les circuits de financement interbancaires transnationaux ne sont que partiellement rétablis, et les banques des pays les moins solides de la zone euro conservent de larges excédents de liquidité provenant des prêts à 3 ans accordés par la BCE fin 2011 et début 2012. Ainsi, malgré l'abondance de liquidités, la transmission de la politique monétaire européenne reste altérée : en Espagne et en Italie, les taux d'intérêt accordés aux agents privés, en particulier aux PME, ne suivent que partiellement la baisse du taux directeur et la résorption du risque souverain.

La zone euro continue de renforcer ses mécanismes de stabilité financière

En 2013, la stabilité financière de la zone euro est renforcée par l'approfondissement de réformes ayant trait à deux domaines : les mécanismes de coordination budgétaire d'une part, et la mise en place d'un mécanisme de surveillance bancaire européen d'autre part. En mai 2013, de nouvelles règles de surveillance budgétaire au niveau européen, introduites sous le nom de « *Two-pack* », sont adoptées, et renforcent le pouvoir de contrôle de la Commission européenne sur les budgets nationaux. Ces nouvelles règles viennent s'ajouter à la réforme du Pacte de stabilité et de croissance entrée en vigueur en janvier 2013. D'autre part, des progrès sont réalisés en matière d'exigences prudentielles et de régulation du système bancaire. Ainsi, la directive CRD IV, qui traduit dans le droit communautaire les exigences de fonds propres applicables aux banques introduites par l'accord de « Bâle III », entre en vigueur en juillet 2013. De plus, un Mécanisme de supervision unique des banques européennes placé sous la responsabilité de la BCE est créé en novembre 2013 et concrétise le projet d'union bancaire lancé à l'été 2012. En conséquence, la BCE commence à partir de cette date une évaluation complète des bilans des banques (*Assets quality review*) qui seront placées sous son contrôle à partir de novembre 2014.

L'économie française tourne encore au ralenti en 2013

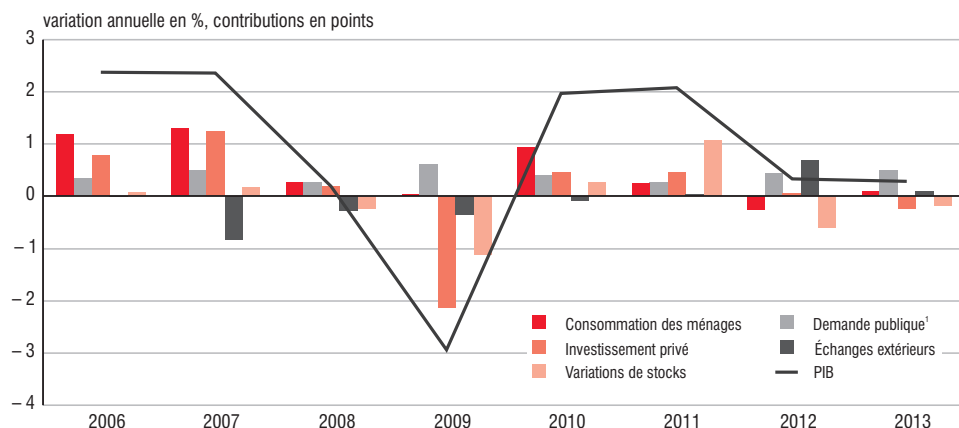
Sylvain Larrieu, Vincent Biaisque, Adrien Zakhartchouk*

L'économie française n'accélère pas en 2013, contrairement au reste de la zone euro. Le PIB progresse légèrement, de +0,3 %, comme en 2012, après une croissance de 2,1 % en 2011.

La demande intérieure hors stocks croît de nouveau faiblement et contribue à hauteur de +0,4 point au PIB, après +0,3 % en 2012 (*figure 1*). La consommation des ménages progresse de 0,2 % après un repli de 0,5 % en 2012, aidée par la stabilisation du pouvoir d'achat du revenu des ménages alors qu'il avait reculé de 0,9 % en 2012 et par une légère baisse du taux d'épargne. En effet, si le revenu nominal des ménages accélère à peine, l'inflation baisse en revanche nettement (+0,6 % en moyenne annuelle après +1,4 % en 2012). De plus, la demande intérieure reste soutenue par la progression des dépenses de consommation des administrations publiques (APU) (+2,0 %, après +1,7 % en 2012). L'investissement des APU progresse également, de 1,0 % après +1,6 % en 2012. En revanche, l'investissement des entreprises non financières (ENF) se replie (-0,9 % après +0,1 %) et l'investissement des ménages continue à baisser fortement (-3,1 % après -2,2 %). Au total, l'investissement baisse de 1,0 % alors qu'il progressait légèrement en 2012 (+0,3 %).

Les exportations accélèrent nettement à +2,2 % après +1,1 %. Cette progression contribue au retour à la croissance des importations *via* le contenu en importations des exportations. Elles progressent de 1,7 % après -1,3 % en 2012, également soutenues par l'accélération de la demande intérieure. Les échanges extérieurs contribuent à peine à la croissance de l'activité, de +0,1 point.

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

* Sylvain Larrieu, Vincent Biaisque, Adrien Zakhartchouk, Insee.

Enfin, le mouvement de déstockage a contribué négativement à la croissance de l'activité en 2013, à hauteur de - 0,2 point.

La légère progression du PIB est portée par les services marchands et, dans une moindre mesure, l'énergie-eaux-déchets : leur production croît respectivement de 0,7 % (après + 0,9 % en 2012) et + 1,2 % (après + 2,1 % en 2012). L'activité de l'industrie manufacturière recule de nouveau en 2013 (- 0,8 % après - 2,2 % en 2012) ainsi que celle de la construction, (- 1,4 % après - 1,7 % en 2012).

En lien avec la faiblesse persistante de l'activité, l'emploi s'est légèrement replié de 0,3 % alors qu'il était stable en 2012, et le taux de chômage s'est stabilisé (9,8 % au quatrième trimestre, comme un an auparavant).

Le déficit public recule à 4,2 % du PIB après 4,8 % en 2012, sous l'effet de la poursuite des mesures de consolidation budgétaire. Les prélèvements obligatoires progressent ainsi plus rapidement que les dépenses alors que leur poids dans le PIB aurait diminué de 0,5 point hors mesures nouvelles. Le poids de la dette publique dans le PIB augmente de 3,1 points pour atteindre 91,8 % (encadré 1).

Encadré 1

S'approcher du bien-être économique de la Nation : au-delà du PIB, le revenu national disponible

Anne-Juliette Bessone, Ronan Mahieu*

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité productive sur le territoire d'un pays ; c'est à ce titre qu'il est privilégié dans le suivi de la conjoncture économique, mais une partie de cette activité sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué en France par des non-résidents. À l'inverse, une partie des ressources des résidents en France provient de revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires reçus par des résidents qui travaillent à l'étranger. C'est la raison pour laquelle la commission « Stiglitz » sur la mesure des performances économiques et du progrès social a recommandé de mettre l'accent sur le revenu national (RNB) plutôt que sur le produit

intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible (RNDB), qui prend également en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (impôts versés à l'Union européenne, prestations sociales versées à des non-résidents, ou reçues par les résidents en provenance de l'étranger).

En 2013, le PIB croît de 1,1 % en valeur. La progression du RNB est plus dynamique (+ 1,3 %) du fait de l'amélioration du solde des revenus de la propriété (reçus moins versés au reste du monde). La progression du RNDB (+ 1,1 %) est plus faible que celle du RNB, principalement du fait de la hausse des versements au titre des ressources propres de l'Union européenne.

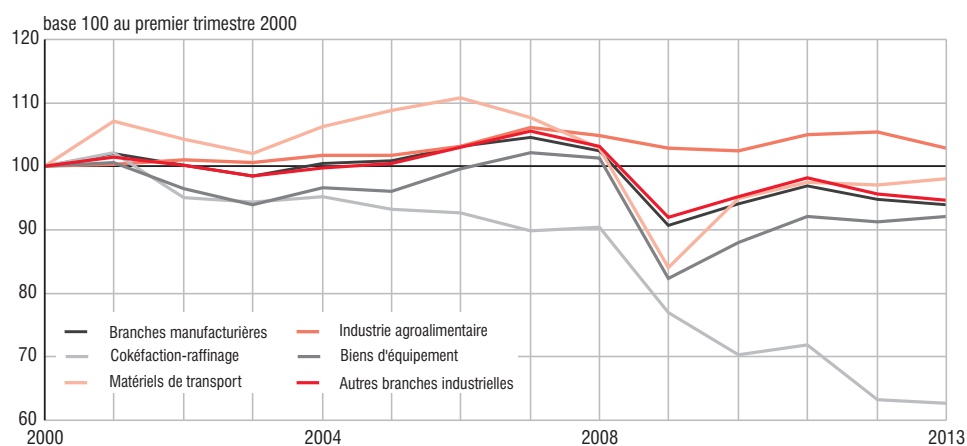
* Anne-Juliette Bessone, Ronan Mahieu, Insee.

L'activité croît à un rythme toujours faible

Repli de l'activité manufacturière

La production manufacturière s'était repliée en 2012 (- 2,2 %) après deux années de progression en 2010 et 2011 (figure 2). Si le repli se poursuit en 2013 (- 0,8 %), la baisse est globalement moins forte que l'année précédente. En revanche, la valeur ajoutée manufacturière se replie également de 0,8 %, alors qu'elle progressait de 0,5 % l'année précédente. En effet, les consommations intermédiaires de la branche manufacturière avaient plus chuté que la production en 2012 alors qu'elles connaissent une évolution parallèle à la production en 2013.

2. Évolution de la production manufacturière par branche



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La consommation des ménages en biens manufacturés continue à se replier, mais moins fortement que l'année passée (-0,8 % après -1,5 % en 2012). De plus, les entreprises des branches manufacturières ont restocké en 2013 pour la première fois depuis 2007. En revanche, le ralentissement des exportations (+1,3 % après +2,1 %) et la chute de l'investissement (-1,4 % après +0,8 %) pèsent sur l'activité manufacturière.

Au sein des branches manufacturières, la production de produits agroalimentaires chute après avoir résisté en 2012 (-2,4 % après +0,4 %) tandis que la production de la branche cokéfaction et raffinage, orientée nettement à la baisse en moyenne depuis 2009, recule de nouveau (-0,9 % après -12,0 %). La production des autres produits industriels connaît également une nouvelle baisse après celle de 2012 (-1,1 % après -2,6 %). En revanche, la branche des biens d'équipement rebondit en 2013 (+1,5 % après -0,9 %), ainsi que la branche des matériels de transport (+1,0 % après -0,4 %).

La production d'énergie-eau-déchets ralentit (+1,2 % après +2,1 % en 2012) : l'impact défavorable du recul de la consommation des ménages en énergie est atténué par la progression des consommations intermédiaires en produits énergétiques. Ces dernières avaient reculé en 2012 en lien avec la nette baisse de la production manufacturière.

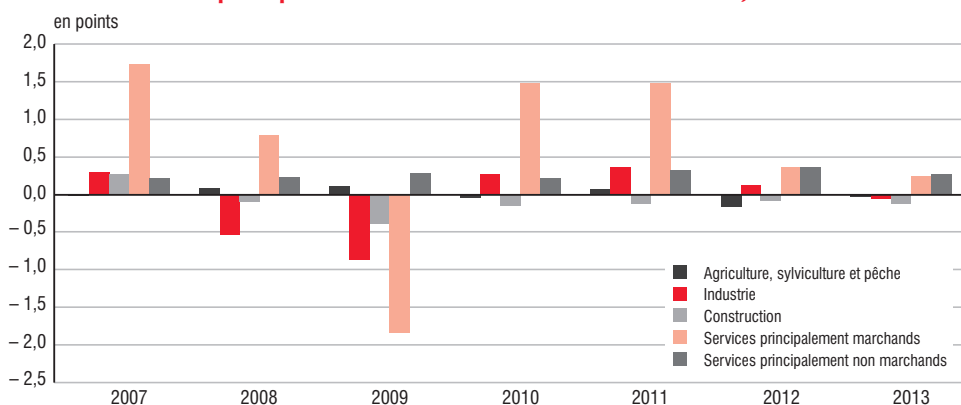
Baisse de l'activité dans la construction

L'activité baisse de nouveau dans la construction (-1,4 % après -1,7 % en 2012). L'investissement en construction recule en effet sensiblement, du fait de la forte baisse de celui des entreprises non financières (-2,7 % après -4,0 %) et malgré le rebond de celui des administrations publiques (+1,3 % après -0,1 %).

La production de services marchands accélère

La production de services marchands ralentit légèrement : elle progresse de 0,7 %, après +0,9 % en 2012. Avec un poids très important dans la valeur ajoutée, les services marchands apportent ainsi la principale contribution à la croissance du PIB (figure 3).

3. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'activité dans les services profite de la moindre baisse de l'activité dans les branches industrielles, via la demande de ces branches en services. Elle souffre toutefois d'une forte baisse des investissements de services marchands. Les autres composantes de la demande sont stables.

Si l'activité continue à reculer dans les services d'hébergement-restauration (-1,8 % après -1,1 %), elle progresse en revanche dans la branche transport (+0,6 % après +0,8 % en 2012), dans le commerce (+0,3 % après +0,0 %) ainsi que dans les services d'information-communication (+1,4 % après +3,8 %). Elle accélère en outre dans les services aux entreprises (+1,2 % après +0,8 %). La croissance de la production de services non marchands des APU est assez stable : +1,5 % après +1,6 % en 2012.

Recul des investissements et des stocks, baisse des marges des entreprises

Face à une demande toujours dégradée, les entreprises ont réduit leurs stocks et leurs investissements se sont repliés. Ces deux facteurs pèsent sur l'activité.

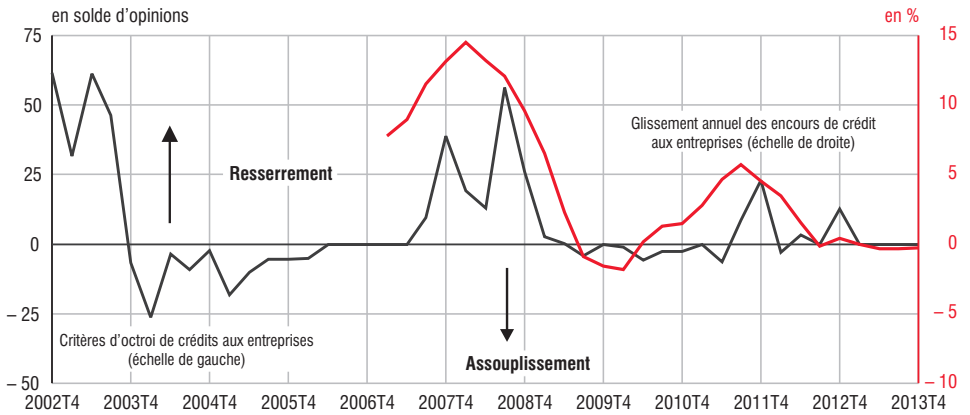
Les investissements baissent sensiblement

L'investissement réagit généralement aux évolutions de l'activité en amplifiant leurs mouvements. Cet effet, appelé « effet accélérateur », implique qu'une faible variation de la demande entraîne une variation plus importante de l'investissement. De plus, l'investissement des entreprises a tendance à s'ajuster avec retard aux variations de la demande, si bien que la reprise de l'investissement est décalée par rapport à celle de la valeur ajoutée. Ainsi, suite à la faiblesse de l'activité en 2012, l'investissement des entreprises non financières baisse sensiblement en 2013 (-0,9 % après +0,1 %). Leur taux d'investissement recule pour atteindre 20,9 % de la valeur ajoutée, après 21,0 % en 2012.

Malgré la faiblesse des taux d'emprunt réels, les encours de crédit en France baissent légèrement (-0,2 %), après avoir progressé en 2011 et 2012 de respectivement +4,0 % et +1,6 % (figure 4). En effet, les perspectives de production stagnent après s'être fortement dégradées en 2012. De plus, le taux d'utilisation des capacités se replie légèrement (-0,5 point dans l'industrie) après avoir déjà une baisse en 2012 (-1,2 point dans l'industrie). Il est inférieur de plus de 4 points à sa moyenne de long terme.

L'investissement des entreprises non financières (ENF) en produits manufacturés se replie de 1,3 %, après -1,7 % en 2012. Le recul des achats de matériels de transport et d'autres

4. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédit aux entreprises



Champ : France.

Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. *A contrario*, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Source : Banque de France.

produits industriels est particulièrement prononcé : respectivement $-3,5\%$ et $-2,0\%$. De même, l'investissement en construction se replie fortement ($-2,7\%$ après $-4,0\%$ en 2012). En revanche, l'investissement des ENF en services marchands croît mais à un rythme fortement ralenti ($+0,6\%$ après $+4,7\%$), notamment en raison de la faible progression de l'investissement en information-communication ($+0,3\%$ après $+7,3\%$ en 2012) et en services aux entreprises ($+1,0\%$ après $+2,2\%$).

Les variations de stocks contribuent négativement à la progression de l'activité

Au cours de la récession de 2009, les entreprises avaient considérablement réduit leurs stocks et ce mouvement s'était poursuivi de 2010 à 2012. Ce destockage s'amplifie en 2013. La contribution comptable des variations de stocks à la croissance de l'activité s'élève ainsi à $-0,2$ point après $-0,6$ point en 2012.

Le taux de marge baisse

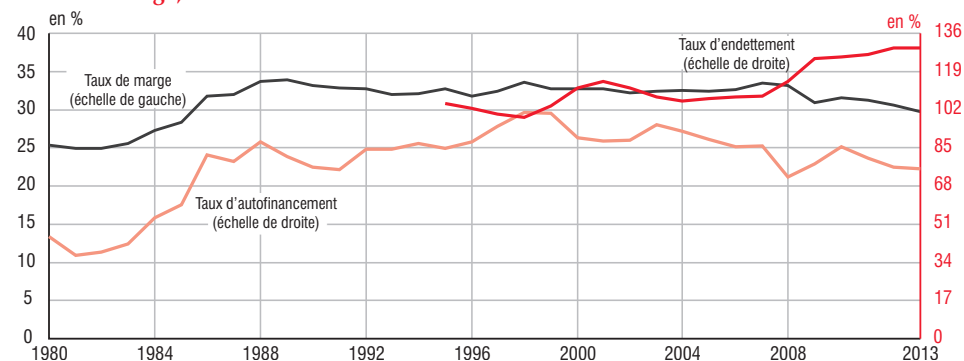
La situation financière des sociétés non financières (SNF) se dégrade en 2013 : l'excédent brut d'exploitation se replie nettement ($-2,6\%$ après $-0,4\%$ en 2012). En effet, la valeur ajoutée des SNF ralentit fortement en valeur ($+0,3\%$ en euros courants après $+1,6\%$ en 2012) alors que les dépenses de rémunération des salariés, bien qu'en ralentissement (du fait à la fois de la contraction de l'emploi et de la décélération du salaire moyen par tête), sont nettement plus dynamiques ($+1,1\%$ après $+2,2\%$).

Les divers impôts sur la production (nets des subventions) sont de même plus dynamiques que la valeur ajoutée ($+8,6\%$) et continuent de peser sur les charges d'exploitation des entreprises. Les impôts sur la production en particulier restent dynamiques ($+5,6\%$) car portés par la mise en œuvre de mesures nouvelles : le relèvement du forfait social à 20% en août 2012 qui joue pour la première fois en année pleine, l'ajout d'une tranche d'imposition ainsi que l'élargissement de l'assiette pour la taxe sur les salaires sont les mesures qui contribuent principalement à cette hausse.

Au total, le taux de marge des SNF se replie fortement, à $29,7\%$, après $30,6\%$ en 2012. Il revient à un niveau tout juste supérieur à celui de 1984.

En revanche, même s'il reste structurellement négatif, le solde des revenus de la propriété des SNF s'améliore de 10,0 milliards d'euros. Cette amélioration provient principalement des intérêts versés en 2013 qui reculent sous l'effet de la baisse des taux (- 12,3 milliards d'euros). Par ailleurs, soutenus par des mesures nouvelles, les impôts sur le revenu et sur le patrimoine des SNF affichent une forte hausse (+ 10,1 %). En particulier les mesures nouvelles portant sur l'impôt sur les sociétés (*encadré 2*) ont pesé *in fine* sur l'épargne des entreprises, qui recule de nouveau (- 1,4 % après - 3,5 %). On peut notamment citer la hausse de 10 % à 12 % de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values à long terme, la limitation de la déductibilité des charges financières et de l'imputation des déficits, la réforme du cinquième acompte et la nouvelle contribution additionnelle sur les dividendes distribués (*figure 5*).

5. Taux de marge, taux d'autofinancement et taux d'endettement des sociétés non financières



Champ : France.

Note : le taux d'endettement est mesuré par l'endettement moyen de l'année rapporté à la valeur ajoutée de l'année.

Sources : Insee, Banque de France.

Encadré 2

Le traitement en comptabilité nationale du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Ronan Mahieu*

À compter du 1^{er} janvier 2013, les salaires versés par les entreprises ouvrent droit à un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le CICE. L'assiette du CICE est constituée des rémunérations brutes soumises aux cotisations sociales versées au cours d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le salaire minimum légal (Smic). Le taux du crédit d'impôt est de 4 % pour les rémunérations versées au titre de 2013 (première année d'application), et de 6 % pour celles versées au titre des années suivantes. Le CICE s'impute sur les sommes dues par les entreprises au titre de l'impôt sur les sociétés (IS).

De manière générale, le CICE dû au titre d'une année donnée s'impute sur l'IS dû au titre du même exercice. Ainsi, le CICE calculé au titre des

rémunérations versées en 2013 doit être imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice 2013. Si le CICE ne peut pas être utilisé intégralement (parce qu'il excède le montant dû au titre de l'IS), il peut servir au paiement de l'impôt dû au cours des 3 années suivantes. La fraction non imputée au terme des 3 ans est remboursée à l'entreprise. Par exception, le remboursement immédiat et intégral de la créance peut être demandé par certaines entreprises (PME, entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, entreprises en difficulté).

Compte tenu de ces caractéristiques, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré dans les comptes 2013 des entreprises, mais ne commence à jouer sur leur trésorerie qu'à partir du règlement du solde d'IS dû au titre de l'exercice 2013,

* Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 2 (suite)

soit en 2014. Dans les comptes des entreprises, il peut apparaître en déduction des charges de personnel, mais aussi en déduction de l'IS.

Le traitement du CICE en comptabilité nationale est très différent. Conformément aux dispositions du nouveau Système européen de comptes (SEC 2010) relatives aux crédits d'impôt, le CICE doit être enregistré en dépense en une seule fois, l'année où l'entreprise fait valoir sa créance sur l'État. En comptabilité nationale, le CICE ne vient donc en déduction ni des rémunérations salariales ni des impôts versés, mais est enregistré en subvention sur les rémunérations (D.391). En outre, le CICE dû au titre de l'année 2013 est enregistré en une fois en 2014, bien que l'impact du CICE sur les recettes budgétaires s'étale sur plusieurs années.

Ce mode d'enregistrement du CICE induit donc un décalage temporel en termes d'impact sur le déficit de l'État, selon que l'on considère le solde d'exécution budgétaire ou le déficit en comptabilité nationale notifié à la Commission européenne : le CICE dû au titre de l'exercice 2013 pèse en totalité sur le déficit notifié pour

l'année 2014, tandis que l'impact sur le solde d'exécution budgétaire est étalé sur plusieurs années à partir de 2014. De plus, le CICE améliore les comptes publiés par les entreprises dès 2013, tandis que le compte des sociétés non financières (SNF) en comptabilité nationale n'est affecté qu'à partir de 2014. En comptabilité nationale, compte tenu de son enregistrement en subvention sur les rémunérations, le CICE ne modifie pas le total des rémunérations versées par les SNF, mais améliore leur taux de marge et leur taux d'autofinancement.

À noter que les entreprises peuvent bénéficier en trésorerie du CICE dès l'année 2013. Le « préfinancement » du CICE repose sur la cession à un établissement bancaire de la créance détenue sur l'État au titre du CICE : l'établissement bancaire avance alors les sommes à l'entreprise puis récupère les années suivantes le montant de la créance auprès de l'État. Ce mécanisme de préfinancement n'impliquant aucun débours pour le fisc pendant l'année 2013 (ni même la reconnaissance formelle d'une créance au titre du CICE), les montants préfinancés de CICE n'affectent pas le déficit notifié pour l'année 2013.

L'activité des sociétés financières progresse à un rythme modéré en 2013

Malgré une reprise de l'activité, l'épargne des sociétés financières se replie

En 2013, la valeur ajoutée des sociétés financières se redresse en euros courants après avoir reculé en 2012 (+ 5,7 %, après - 0,9 % en 2012).

L'année 2013 est marquée par une forte baisse des taux d'intérêt : le taux directeur de la BCE diminue de 50 points de base entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 pour s'établir à 0,25 %. Dans ce contexte, les institutions financières augmentent leurs marges sur les taux des crédits octroyés aux différents agents économiques tandis que leurs marges sur les taux des dépôts diminuent. Le premier effet l'emportant sur le second, la production non facturée des institutions financières, appelée production de Sifim¹, augmente de 3,0 milliards d'euros (+ 6,5 %). Compte tenu du recul simultané de leurs consommations intermédiaires (- 0,7 %), la valeur ajoutée des institutions financières augmente de près de 4,0 milliards d'euros (+ 6,4 %).

En outre, la rémunération des salariés du secteur connaît une baisse importante (- 1,5 %), notamment parce que certains grands établissements bancaires mettent en œuvre des plans de réduction des effectifs. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des institutions financières augmente très fortement (+ 19,8 %).

En revanche, le solde des revenus de la propriété de ce secteur est fortement affecté par la baisse des intérêts reçus (- 31,8 milliards d'euros). Les intérêts versés, en forte baisse aussi (- 20,2 milliards d'euros), ne permettent pas de compenser cette diminution. Au total, le solde des revenus primaires des institutions financières recule de - 5,8 milliards d'euros.

1. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

La hausse des impôts courants et des investissements contribue également à la dégradation, finalement importante, de la capacité de financement des institutions financières (- 6,9 milliards d'euros).

Après une année 2012 marquée par la forte baisse de la valeur ajoutée des sociétés d'assurance (- 12,9 %) et par la première décollecte annuelle d'assurance-vie, l'activité du secteur retrouve des couleurs grâce à l'ensemble de ses composantes : assurance-vie (+ 5,7 %), assurance-dommages (+ 2,1 %) et réassurance (+ 13,9 %). L'assurance-vie bénéficie en effet d'un contexte de faible inflation, d'une baisse des taux d'épargne réglementés ainsi que d'une fiscalité stabilisée qui rendent ce type de placement de nouveau attractif. Les consommations intermédiaires (+ 2,0 %) croissant moins rapidement que la production (+ 4,0 %), la valeur ajoutée de ce secteur connaît un fort rebond (+ 9,7 %). Néanmoins, la baisse des revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissement (- 0,8 milliard d'euros), associée à la reconduction de la taxe exceptionnelle sur les réserves de capitalisation, pèse sur le besoin de financement des sociétés d'assurance qui se creuse de plus d'un milliard d'euros.

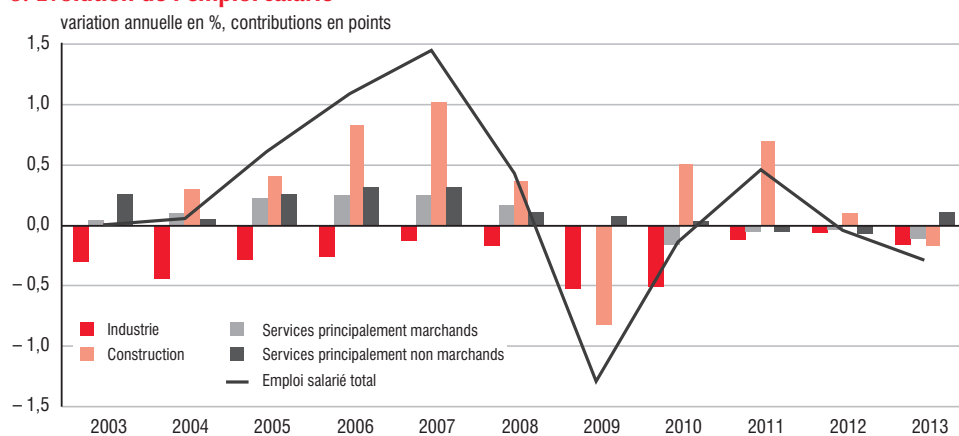
L'emploi recule

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,7 %) en raison de la stagnation de l'activité. L'emploi total recule toutefois plus légèrement (- 0,3 %) grâce à la progression de l'emploi non marchand (+ 0,4 %) soutenu par les emplois aidés et à celle de l'emploi non salarié. Le taux de chômage progresse ainsi en moyenne annuelle (+ 9,9 % après 9,4 %).

L'emploi salarié s'inscrit en baisse

Après la récession de 2009, le redressement de l'emploi avait été relativement précoce au regard des pertes de productivité accumulées (figure 6). Toutefois, depuis l'année 2011, l'emploi a renoué avec des comportements plus proches de ceux observés par le passé. Face à la stagnation de l'activité, l'emploi marchand non agricole se replie en 2013 (- 0,7 % en moyenne annuelle). Au total, l'emploi salarié recule de 0,3 %, soit 71 000 pertes nettes, après 9 000 pertes nettes en 2012. L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (SMNA), qui représente plus

6. Évolution de l'emploi salarié



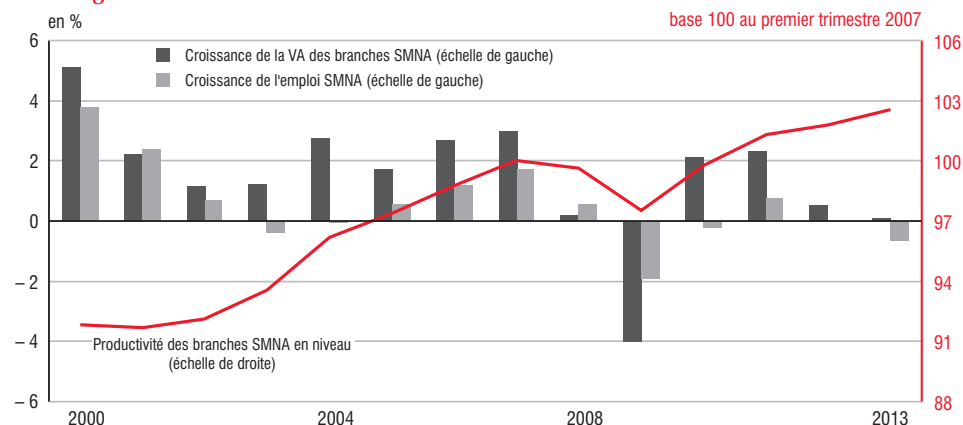
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

de 60 % de l'emploi salarié total et qui explique la majeure partie de ses variations, recule de 109 000 postes en moyenne annuelle², après avoir augmenté de 2 000 postes en 2012 (figure 7).

Ce nouveau recul de l'emploi touche l'industrie (- 39 000 emplois en moyenne annuelle) comme les services marchands (- 41 000 emplois). En particulier, la chute de l'emploi dans la construction se poursuit (- 29 000 après - 7 000 en 2012). Le recul de l'emploi marchand est en partie compensé par la progression de l'emploi non marchand (+ 27 000 emplois).

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Le chômage progresse en moyenne annuelle mais se stabilise en fin d'année

Après avoir progressivement reflué en 2010 puis début 2011, le chômage, en France métropolitaine, était reparti à la hausse en 2012. Au quatrième trimestre 2012, il s'établissait à 9,8 % de la population active, au sens du BIT. Depuis, après avoir très légèrement augmenté au premier semestre 2013, le taux de chômage a retrouvé son niveau de fin 2012 et s'est stabilisé à 9,8 % au quatrième trimestre 2013.

Ainsi, si en moyenne annuelle le chômage progresse (9,9 % après 9,4 %), il est quasi stable durant les 4 trimestres de 2013. La dégradation de l'emploi est en effet contrebalancée par une légère baisse de la population active.

Les salaires réels accélèrent

En 2013, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles (SMNA) progresse de 1,3 %, en ralentissement par rapport à 2012 (+ 1,8 %). Le repli de l'inflation (+ 0,7 % fin 2013 contre + 1,3 % fin 2012 en glissement annuel) ne s'est que partiellement transmis aux salaires et les salaires accélèrent donc quelque peu en termes réels dans l'ensemble SMNA : ils augmentent de 0,7 % contre 0,4 % en 2012.

Dans les administrations publiques (APU), la masse salariale ralentit légèrement (+ 1,1 % après + 1,4 %), en raison notamment de la faible revalorisation du Smic en 2013. Ceci serait toutefois en partie compensé par la stabilisation de l'emploi dans les APU en 2013, soutenu par la hausse des emplois aidés, après deux années de baisse, en 2011 et 2012.

2. L'emploi calculé au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi publié habituellement par l'Insee, principalement par la période qu'il recouvre : il est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que l'emploi publié habituellement par l'Insee est un emploi en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année). Ce dernier a ainsi reculé de 62 000 postes entre fin 2012 et fin 2013 dans les secteurs principalement marchands.

Stabilisation du pouvoir d'achat et légère hausse des dépenses de consommation des ménages

En 2013, le pouvoir d'achat du revenu des ménages se stabilise à la faveur de la faiblesse de l'inflation alors qu'il reculait en 2012. Dans ce contexte, la consommation progresse faiblement après avoir reculé en 2012.

La progression du revenu disponible brut des ménages se stabilise en valeur

En 2013, la croissance du revenu disponible brut (RDB) des ménages se stabilise à + 0,6 % après + 0,5 % en 2012. D'une part, les revenus d'activité ralentissent : la masse salariale brute reçue par les ménages progresse de 0,8 % après + 1,8 % en 2012, ce ralentissement reflétant essentiellement celui de l'emploi. L'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels stagne (- 0,1 % après + 0,8 %) en ligne avec la faiblesse de l'activité, et celui des ménages purs³ ralentit (+ 0,9 % après + 1,8 %).

Mais, d'autre part, le solde des revenus de la propriété des ménages repart à la hausse en 2013 (+ 1,0 % après 4,4 % en 2012, soit + 1,1 milliard d'euros contre - 5,0 milliards d'euros en 2012) grâce aux revenus distribués des sociétés (+ 1,7 milliard d'euros en 2013). Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des achats d'actions par les ménages en 2012, qui se traduit dans les dividendes reçus avec une année de décalage. En revanche, en raison de la baisse des taux d'intérêt, les intérêts et les revenus d'investissements diminuent de 1,0 milliard d'euro.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine continuent de progresser, mais à un rythme moins soutenu (+ 3,9 % après + 9,0 %, soit + 7,8 milliards d'euros contre + 16,5 milliards d'euros en 2012). Cette nouvelle hausse vient en quasi-totalité du relèvement de l'impôt sur le revenu (création d'une nouvelle tranche d'imposition à 45 %, abaissement du plafond du quotient familial, fin de la déductibilité des heures supplémentaires), de la hausse de la CSG et de celle de la taxe d'habitation. En revanche, l'impôt de solidarité sur la fortune recule de 0,7 milliard d'euros par contrecoup de la contribution exceptionnelle de 2012.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages ralentissent (+ 12,6 milliards d'euros contre + 16,1 milliards d'euros en 2012). Après la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire 2012, cette inflexion s'enregistre notamment dans la branche famille qui voit ses prestations ne progresser que de + 1,2 % après + 3,0 % en 2012. De même, bien qu'elles continuent de progresser à un rythme soutenu du fait de la situation dégradée du marché du travail, les prestations de l'Unedic ralentissent également (+ 4,5 % après + 5,9 %).

L'inflation se replie nettement

En moyenne annuelle, la hausse des prix à la consommation⁴ s'élève à + 0,9 %, en fort ralentissement par rapport à 2012 (+ 2,0 %). Le glissement annuel de l'inflation s'est même replié de 1,8 point entre décembre 2011 et décembre 2013.

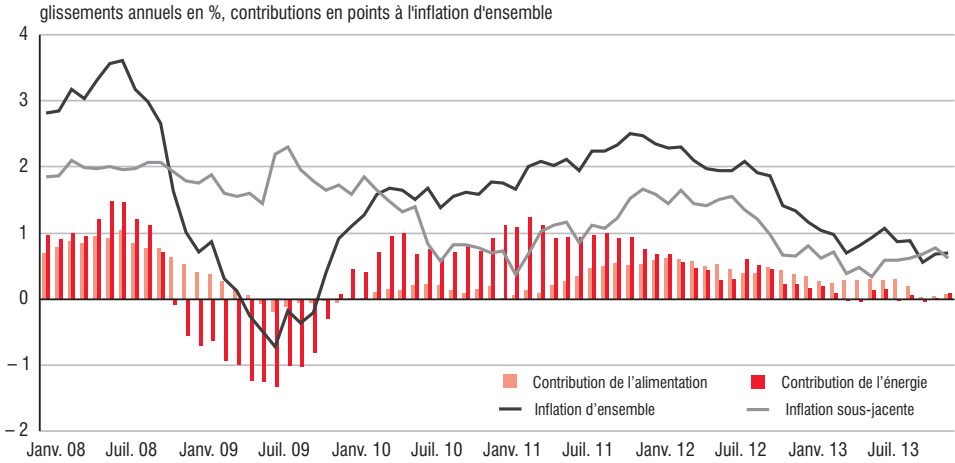
Le recul de l'inflation d'ensemble est en partie imputable à celui de l'inflation sous-jacente. En moyenne annuelle, celle-ci recule de 0,7 point, passant de 1,3 % à 0,6 %. Ce mouvement est principalement lié à la baisse continue de l'inflation sous-jacente au deuxième semestre de 2012 : depuis la fin 2012, le glissement annuel de l'inflation

3. Ce que l'on nomme en comptabilité nationale excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages purs correspond aux loyers que les particuliers propriétaires de logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (dits alors « loyers imputés »), déduction faite des consommations intermédiaires et de la taxe foncière.

4. L'indice des prix à la consommation commenté ici diffère quelque peu du déflateur de la consommation, principalement à cause de différences de champs couverts. Le déflateur progresse de + 0,6 % en 2013 contre + 0,9 % pour l'indice des prix à la consommation. C'est le déflateur de la consommation qui est utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat.

sous-jacente est quasi stable (+ 0,6 % en décembre 2013 contre + 0,7 % en décembre 2012). De plus, l'inflation énergétique ralentit fortement en 2013, elle passe en moyenne annuelle de + 5,2 % en 2012 à + 0,8 %. Le ralentissement des prix de l'énergie se poursuit donc depuis presque trois ans, le glissement annuel ayant baissé de 14,3 points entre le pic de mars 2011 (+ 15,3 %) et décembre 2013 (+ 1,0 %). L'encadré 3 revient plus en détail sur cette évolution de l'inflation (figure 8).

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Champ : France.

Lecture : en décembre 2013, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 0,7 %, dont 0,1 point de pourcentage dû à la hausse des prix des produits alimentaires et 0,1 point à la hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, élevée à + 0,6 %.

Source : Insee.

Encadré 3

L'inflation baisse en France comme dans les principales économies de la zone euro

Kevin Milin*

En 2013, l'inflation baisse dans les principales économies de la zone euro. En France, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisés (IPCH) s'établit à + 1,0 % en moyenne annuelle en 2013, après + 2,2 % en 2012. Un ralentissement est également observé en Allemagne (où l'inflation baisse de 0,5 point), en Espagne (baisse de 0,9 point) et en Italie (baisse de 2,0 points) : il provient essentiellement des produits manufacturés, des services de télécommunication et de l'énergie.

En particulier, la dépréciation de l'énergie a contribué pour tous les pays à la baisse de l'inflation, même si la contribution est moindre en France, de - 0,1 en 2013, que dans les principales économies de la zone euro. Ce fléchissement est imputable à celui du prix du baril de Brent (81,9 euros en 2013 contre 86,9 euros en 2012), lié notamment à la hausse du taux de change en

2013 (1,33 dollar en 2013 contre 1,28 dollar en 2012) qui diminue l'inflation importée.

Dans le secteur de l'alimentation, les trajectoires convergent. L'inflation ralentit dans les principales économies de la zone euro. En France, en Allemagne, en Italie, le fléchissement du prix des produits frais en 2013 contribue à la baisse de l'inflation alimentaire, respectivement à hauteur de 1,0 point, 0,9 point et 0,5 point. En Espagne, c'est le prix de la viande qui est le premier contributeur du ralentissement des prix alimentaires.

Les prix des produits manufacturés augmentent également moins en 2013 qu'en 2012 en France, en Allemagne, et en Italie, notamment sous l'effet de la baisse des prix des matières premières industrielles importées en 2013. L'Espagne fait figure d'exception : en raison de la hausse de la TVA en septembre 2012, l'inflation est restée élevée jusqu'en octobre 2013.

* Kevin Milin, Insee.

Encadré 3 (suite)

L'inflation dans le secteur des services est également plus faible en 2013 qu'en 2012 en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, car le prix des télécommunications baisse fortement en 2013.

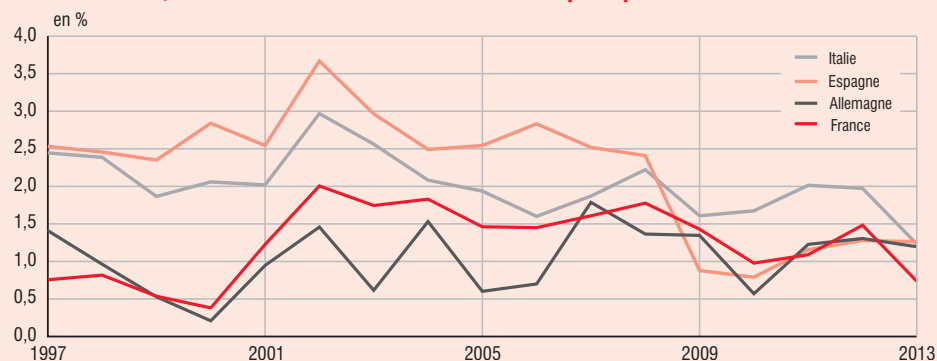
Comme l'inflation d'ensemble, l'inflation sous-jacente¹ recule en 2013 en France (-0,7 point) et en Italie (-0,7 point), se retourne en Espagne (-0,2 % en 2013, à taux de taxation constante, après +0,5 % en 2012), et reste stable en Allemagne (-0,1 point entre 2012 et 2013) (figure 1).

Ce ralentissement peut s'expliquer par le ralentissement des coûts salariaux unitaires² (figure 2) et la baisse de l'inflation importée. Les coûts salariaux unitaires, mesurés comme le rapport entre salaire moyen par tête et productivité des salariés, continuent de baisser en Espagne (-3,8 % en 2013 après -3,1 % en 2012) et ralentissent en France (+1,7 % après +2,1 %), en Italie (+1,5 % après +2,7 %) et en Allemagne (+2,0 % après +3,3 %). Ce ralentissement est

attribuable en Italie à une contribution négative des gains de productivité, pesant pour -2,6 points dans l'évolution observée entre 2012 et 2013. En France et en Allemagne, c'est le ralentissement de la contribution du salaire moyen par tête (-0,9 point en Allemagne, -0,3 point en France entre 2012 et 2013) qui entraîne celui du coût salarial unitaire. En Espagne, la forte baisse de la contribution de la productivité est plus que compensée par une accélération des salaires moyens par tête. Par ailleurs, la baisse du prix des importations en 2013 a également contribué à ralentir l'inflation sous-jacente par rapport aux prix de valeur ajoutée.

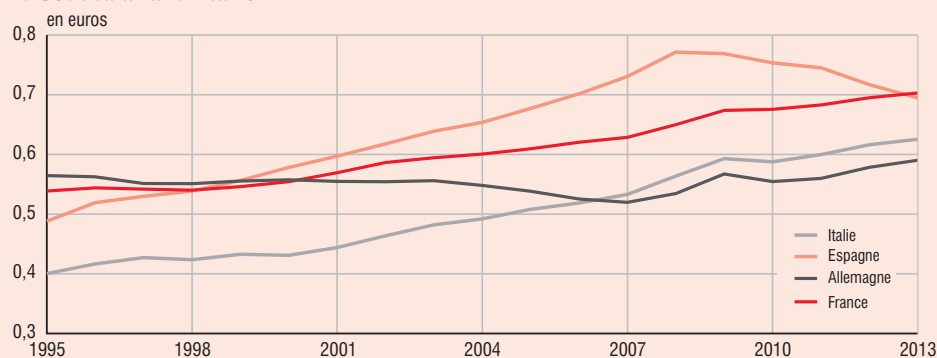
La baisse de l'inflation sous-jacente est cependant modérée, en Espagne et en Italie, par la progression des marges des sociétés non financières en 2013, alors qu'elles sont stables en Allemagne et en France, ne contribuant donc pas aux évolutions de l'inflation sous-jacente.

1. Inflation sous-jacente annuelle au sens de l'IPCH dans les principales économies de la zone euro



Source : Eurostat.

2. Coût salarial unitaire



Source : Eurostat.

1. L'inflation sous-jacente exclut les produits à prix volatils : l'alimentation et l'énergie.

2. Afin de garantir la comparabilité des données, celles-ci sont présentées en base 2005.

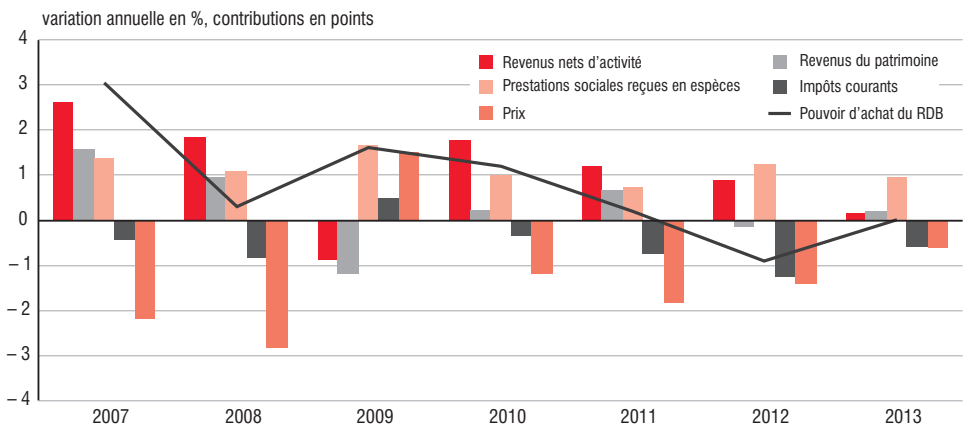
Le pouvoir d'achat se stabilise

La progression des revenus nominaux des ménages est égale à celle du déflateur de la consommation des ménages (+ 0,6 %). Le pouvoir d'achat se stabilise donc après avoir baissé de 0,9 % en 2012 (*figure 9*).

Si l'on compare les évolutions des composantes du pouvoir d'achat en 2013 à leur évolution moyenne entre 2000 et 2012 (*figure 10*), on constate, comme en 2012, que les revenus réels d'activité et du patrimoine contribuent peu aux gains de pouvoir d'achat, comparativement à la moyenne 2000-2012. De plus, les prestations en espèces évoluent à un rythme de progression en termes réels similaire à celui des années 2000-2012. À l'inverse, les impôts contribuent moins qu'en 2012 à faire baisser le pouvoir d'achat.

Par unité de consommation, c'est-à-dire une fois ramené à un niveau individuel moyen, le pouvoir d'achat baisse de nouveau en 2013 (- 0,6 %).

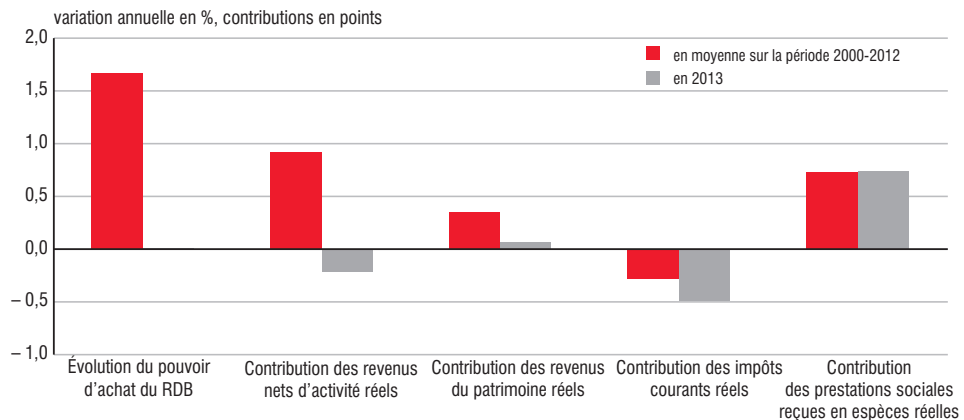
9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2013 et comparaison à la moyenne 2000-2012



Champ : France.

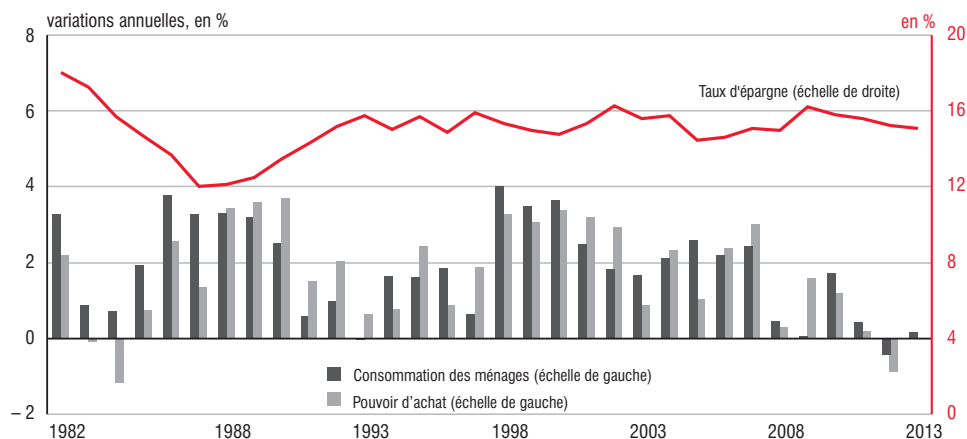
Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc, par exemple, que la contribution des revenus nets d'activité réels à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à -0,2 point en 2013, alors qu'elle était de + 0,9 point en moyenne sur la période 2000-2012.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La consommation progresse légèrement, mais le pouvoir d'achat stagne

La stabilisation du pouvoir d'achat du revenu des ménages permet une légère progression de la consommation des ménages : + 0,2 % en volume après - 0,5 % en 2012. Le taux d'épargne agrégé diminue en effet légèrement à 15,1 % après 15,2 % en 2012 (*figure 11*). Le niveau d'épargne resterait ainsi à un taux proche de son niveau moyen des vingt dernières années (15,4 %).

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Les dépenses en biens manufacturés continuent de se replier (- 0,8 %) après la forte chute de 2012 (- 1,5 %). D'une part, la dégradation se poursuit mais à un rythme moins marqué dans les matériels de transport, essentiellement l'automobile (- 5,7 % après - 8,0 %), et dans les autres produits industriels (- 0,7 % après - 1,5 %). D'autre part, la consommation de biens d'équipement continue de progresser (+ 4,6 % après + 4,9 %). La consommation de cokéfaction-raffinage, en recul chaque année depuis 2003, diminue de nouveau légèrement en 2013 (- 0,5 %) de même que la consommation de produits agroalimentaires (- 0,3 % après + 0,0 % en 2012).

La consommation d'énergie-eau-déchets augmente (+ 2,1 %) : les températures moyennes en 2013 ont été légèrement plus basses qu'en 2012. La consommation énergétique avait toutefois progressé plus fortement encore en 2012 (+ 6,6 %) avec le retour à la normale des températures après une année 2011 exceptionnellement douce.

La consommation de services marchands reste en légère progression (+ 0,5 % après + 0,4 %). La consommation d'autres services aux ménages⁵, qui contient notamment les activités récréatives et artistiques ainsi que les services domestiques, voit son repli s'accroître (- 1,4 % après - 0,2 %). La consommation de services d'hébergement-restauration diminue également (- 1,4 % après - 1,8 %). En revanche, la consommation de services financiers accélère (+ 1,2 % après + 0,6 % en 2012) ainsi que celle en information-communication (+ 3,2 % après + 2,4 %) et la consommation de services de transport (+ 0,5 % après une stabilisation en 2012). Le taux de croissance des autres postes de consommation de services est relativement stable de 2012 à 2013.

Enfin, le solde des échanges touristiques (consommation des étrangers en France nette des consommations des Français à l'étranger) se dégrade légèrement tout en restant positif. La correction territoriale contribue donc positivement à la consommation totale en 2013 (+ 0,1 point) après avoir contribué négativement en 2012 (- 0,4 point).

5. Poste RU de la nomenclature NAF rev. 2.

L'investissement des ménages se replie nettement (- 3,1 % après - 2,2 %) ; notamment, dans la construction, les mises en chantier individuelles baissent fortement pour la deuxième année consécutive.

Au total, le taux d'épargne financière des ménages progresse légèrement à 5,8 %, après 5,6 % en 2012. Il est 0,2 point au-dessus de sa moyenne 2000-2012 (*encadré 4*).

Encadré 4

Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation

*Sébastien Durier, Nathalie Morer**

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes : le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux¹. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Toutefois, cette mesure macroéconomique peut différer de la perception que peuvent avoir les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Ceux-ci peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, parce que celles-ci doivent de toute façon être payées : les ménages peuvent alors se focaliser sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour mieux appréhender cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral »², c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un

ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française* sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés²), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés³ - Sifim).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 12,3 % de leur revenu disponible en 1959, à 29,1 % en 2013,

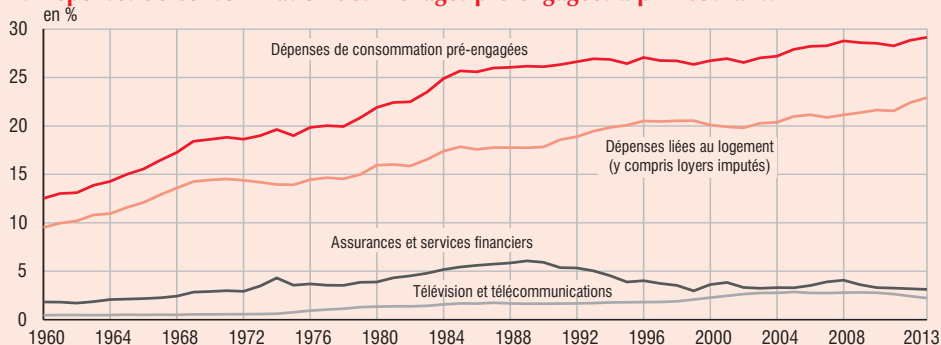
* Sébastien Durier, Nathalie Morer, Insee.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

2. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché du parc privé. Ce loyer vient rehausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

3. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

1. Dépenses de consommation des ménages pré-engagées à prix courants



Champ : France.

Note : les dépenses d'assurances et services financiers ne comprennent pas les dépenses liées à l'assurance-vie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

soit une hausse de près de 17 points sur une cinquantaine d'années (figure 1).

Les dépenses liées au logement expliquent plus des trois quarts de cette hausse : leur part dans le revenu des ménages augmente de 9,3 % en 1959 à 22,9 % en 2013. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 1,9 % en 1959 à 6,1 % en 1989, avant de revenir à 3,1 % en 2013 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêt, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications ont vu leur part passer de 0,5 % en 1959 à 2,1 % en 1999, puis nettement progresser au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,8 % en 2009, avant de diminuer nettement sous l'effet notamment de la baisse des prix pour revenir à 2,2 % en 2013.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Toutefois, il faut garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance a accompagné la diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, en lien avec l'élévation générale du niveau de vie.

Pouvoirs d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitral » par unité de consommation se replient en 2013

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitral » sont des grandeurs macroéconomiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, on peut rapporter leur progression à la croissance démographique : compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie ; la croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, parce que la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation) ; mais, en définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre, mais aussi de la composition des ménages⁴.

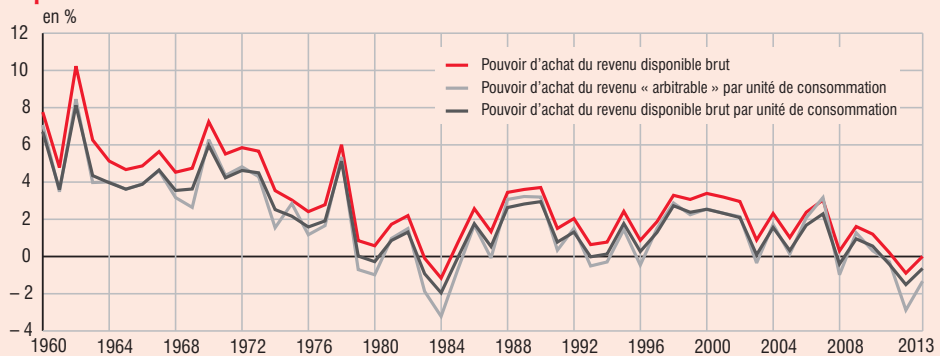
4. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. L'évolution du pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Encadré 4 (suite)

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrage » par unité de consommation sont très proches. Néanmoins, depuis 1974, les gains de pouvoir d'achat « arbitrage » par unité de consommation sont légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils s'établissent à + 0,9 % l'an en moyenne, contre + 1,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2). En 2013, l'écart

entre les deux mesures est plus important : le pouvoir d'achat par unité de consommation du revenu disponible recule de 0,6 % et celui du revenu « arbitrage » de 1,3 %. En effet, les dépenses de consommation « pré-engagées » sont beaucoup plus dynamiques que le revenu disponible brut des ménages (+ 1,7 % contre + 0,6 %), notamment du fait de l'augmentation des dépenses de chauffage liée en partie à l'accélération des prix de l'électricité et de la croissance des dépenses de loyers.

2. Évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut et du revenu « arbitrage » par unité de consommation



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

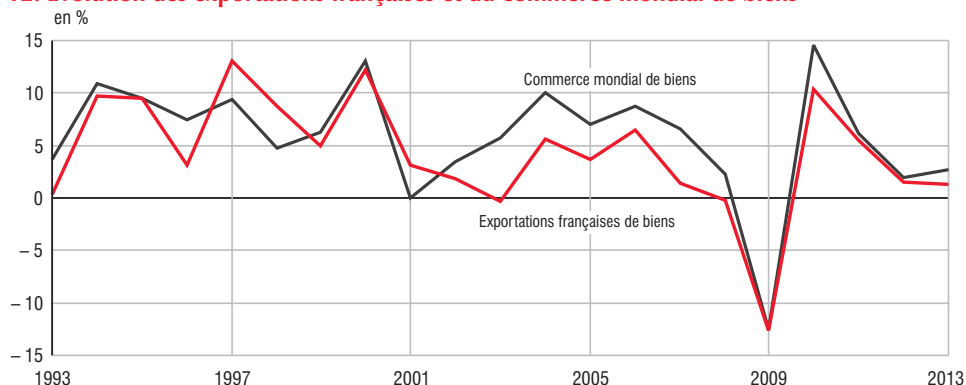
Les échanges extérieurs ne soutiennent plus l'activité

Grâce à la reprise du commerce mondial, les exportations françaises accélèrent

En 2013, le commerce mondial de biens accélère (+ 2,7 % en volume après + 1,9 %), en ligne avec la légère amélioration de l'activité dans les économies avancées. La demande mondiale adressée à la France accélère ainsi nettement, en raison de l'orientation géographique de nos échanges. Cette accélération est due principalement à la demande accrue en importations provenant d'Espagne (+ 0,4 % après - 5,7 % en 2012) et au moindre recul des importations provenant d'Italie (- 2,9 % en 2013 après - 7,1 % en 2012) tandis que celles provenant d'autres partenaires se maintiennent.

Les exportations de biens et services de la France accélèrent en 2013, progressant de 2,2 % en volume après + 1,1 % en 2012. Cette croissance reste inférieure à celle du commerce mondial de biens (figure 12), mais légèrement supérieure à la demande adressée à la France, traduisant de légers gains de part de marché. Les exportations pâtissent cependant de l'appréciation de l'euro depuis mi-2012 et tout au long de l'année 2013.

12. Évolution des exportations françaises et du commerce mondial de biens



Sources : Insee, Centraal Planbureau.

Les exportations de biens manufacturés ralentissent

Les exportations de produits manufacturés, qui représentent environ les trois quarts des ventes, ralentissent (+ 1,3 % après + 2,1 %). Ce ralentissement tient à la faible progression des exportations de biens d'équipement (+ 0,3 % après + 2,1 %), des autres produits industriels (+ 1,1 % après + 1,7 %) et des matériels de transport (+ 3,4 % après + 5,4 %) ainsi qu'au repli des exportations de produits agroalimentaires, qui progressaient en 2012 (- 0,5 % après + 1,1 %). À l'inverse, les exportations de cokéfaction-raffinage rebondissent (+ 0,7 % après - 7,1 %).

Les exportations d'énergie, eau, déchets continuent de se replier (- 7,4 % après - 5,5 %). À l'inverse, les exportations de produits agricoles progressent alors qu'elles baissaient en 2012 (+ 9,1 % après - 6,9 % en 2012). Au total, les exportations de biens ralentissent légèrement (+ 1,3 % après + 1,6 %) alors que les exportations de services rebondissent fortement (+ 6,4 % après - 2,2 %).

Les importations progressent

En 2013, les importations de la France progressent de 1,7 % en volume, après - 1,3 % en 2012, tirées par la progression de la demande intérieure hors stocks.

Les importations de produits manufacturés rebondissent (+ 1,1 % après - 0,2 %). Les importations de biens d'équipements (+ 2,8 % après - 1,3 %) et des matériels de transport (+ 2,2 % après - 0,7 %) rebondissent, tandis que celles de produits agroalimentaires accélèrent (+ 2,7 % après + 1,7 %). Les importations d'autres produits manufacturés se stabilisent (- 0,1 % après - 1,1 %) alors que les importations chutent dans la cokéfaction-raffinage (- 1,5 % après + 9,0 %). Les importations d'énergie-eau-déchets, incluant les produits pétroliers, continuent de baisser (- 3,1 % après - 6,3 % en 2012).

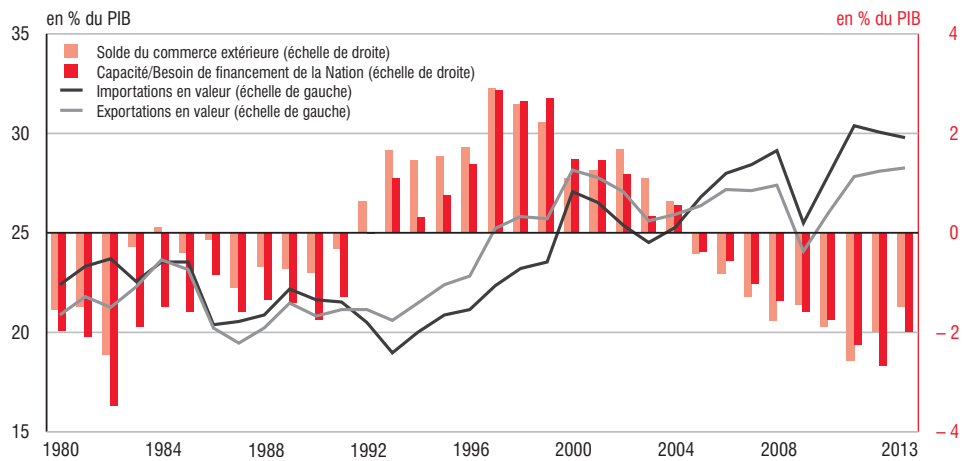
En revanche, les importations de services marchands rebondissent fortement (+ 5,6 % après - 1,1 % en 2012). En particulier, les importations accélèrent fortement dans les services aux entreprises et dans l'information-communication, et progressent dans les services de transport.

Au total, les dynamiques des exportations et des importations en volume sont très similaires. La contribution comptable des échanges extérieurs à la croissance du PIB est de + 0,1 point, alors qu'elle était de + 0,7 point en 2012.

Le besoin de financement de la nation se redresse

Au total, les exportations de biens et services croissent plus vite en valeur que les importations en 2013 (+ 1,8 % contre + 0,7 %). Même s'il reste largement déficitaire, le solde des échanges extérieurs s'améliore donc de + 9,8 milliards d'euros et s'établit dorénavant à - 31,3 milliards d'euros. Par ailleurs, après une année 2012 marquée par un fort repli du solde des revenus de la propriété (- 15,4 milliards d'euros), les revenus versés au reste du monde reculent de - 3,7 milliards d'euros quand, dans le même temps, les revenus reçus sont quasi stables. La diminution des remises de dettes accordées aux États étrangers participent aussi du redressement du solde des opérations de répartition qui s'améliore de + 4,3 milliards d'euros. Au total, le besoin de financement de la France remonte de + 14,1 milliards d'euros et revient à 2,0 % du PIB contre 2,7 % l'année précédente (*figure 13*).

13. Solde extérieur



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

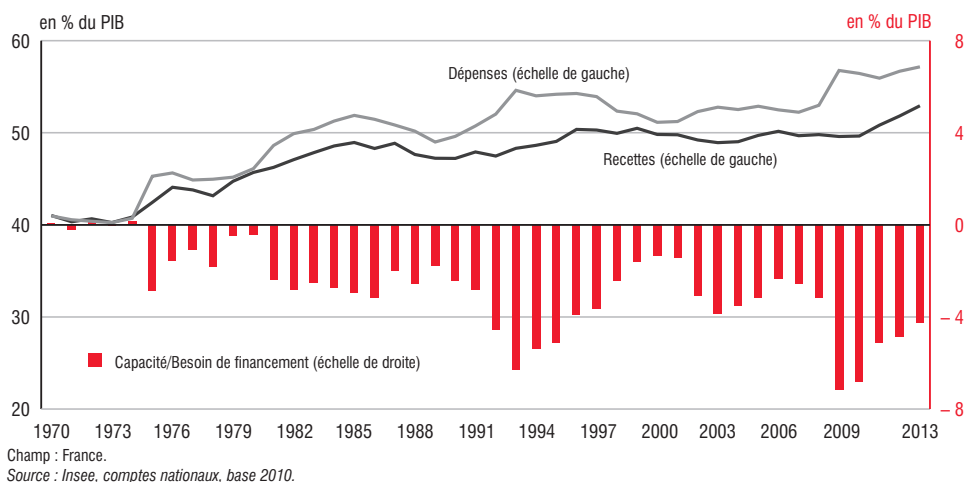
Le déficit public se réduit pour la quatrième année consécutive

En 2013, le déficit public atteint 4,2 % du PIB

En 2013, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 4,2 % du produit intérieur brut (PIB), après 4,8 % en 2012 (*figure 14*). Après sa forte dégradation en 2009 suite à la crise financière, le déficit public se réduit ainsi pour la quatrième année consécutive, grâce à une hausse des recettes plus rapide que celle des dépenses. Les recettes publiques progressent moins rapidement qu'en 2012 (+ 3,2 % après + 3,5 % en 2012), mais elles demeurent nettement plus dynamiques que le PIB (+ 1,1 % en valeur). Le ralentissement des dépenses publiques est plus marqué (+ 1,9 % après + 2,9 %). En particulier, malgré la hausse de l'encours de dette, les intérêts versés diminuent, du fait de la baisse des taux d'intérêt nominaux et de l'inflation. Parallèlement, les prestations sociales ralentissent, la croissance des dépenses de fonctionnement se stabilise et les transferts vers l'Union européenne (UE) accélèrent.

La réduction du déficit public de 12,2 milliards d'euros est imputable essentiellement aux administrations publiques centrales (- 17,2 milliards d'euros). Dans le même temps, le déficit des administrations publiques locales s'accroît de 5,5 milliards d'euros en cette année

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



préélectorale dans les communes. Celui des administrations de sécurité sociale s'amointrit légèrement (- 0,5 milliard d'euros).

Le taux de prélèvements obligatoires augmente de 1,0 point

En 2013, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 44,7 % du PIB, en hausse de 1,0 point par rapport à 2012. Cette augmentation provient de la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales et sociales (+ 1,4 point de PIB) : il s'agit principalement des mesures votées dans les lois de finances initiale et de financement de la Sécurité sociale pour 2013 (+ 0,9 point) ainsi que de celles votées dans la loi de finances rectificative d'août 2012 (+ 0,3 point). En l'absence de mesures nouvelles, le poids des prélèvements obligatoires aurait diminué (- 0,5 point de PIB). Les impôts et taxes croissent en effet spontanément moins vite que le PIB en valeur, du fait notamment du ralentissement de la masse salariale privée, ainsi que de la faiblesse des résultats des entreprises.

Les administrations publiques centrales réduisent leur déficit

En 2013, le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et organismes divers d'administration centrale (Odac), s'élève à 67,9 milliards d'euros, après 85,2 milliards d'euros en 2012. Les recettes progressent de 4,7 %, alors que les dépenses n'augmentent que de 0,3 %.

Du côté des dépenses, les consommations intermédiaires s'accroissent de 3,5 %, tirées notamment par les dépenses d'entretien de matériel militaire de l'État. Les dépenses de personnel, y compris les dépenses de pensions non couvertes par des cotisations des agents en activité, ralentissent (+ 0,7 %, après + 1,3 %, la réforme des retraites retardant l'âge moyen des départs). Les dépenses d'intérêts reculent fortement (- 9,9 % après - 2,4 % en 2012), sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt nominaux et de celle de l'inflation, qui amoindrit la charge sur les titres indexés. Les prestations sociales continuent à croître mais de manière plus modérée (+ 2,7 % après + 3,4 % en 2012).

Le versement au titre des ressources propres de l'UE reste très dynamique (+ 2,2 milliards d'euros, dont un versement exceptionnel de 1,8 milliard d'euros lié à la fin de

la programmation européenne 2007-2013). Les dépenses d'investissement de l'État baissent de 9,6 % (soit – 1,0 milliard d'euros), en raison principalement de moindres livraisons de matériels militaires. Elles augmentent en revanche de 4,5 % (soit + 0,7 milliard d'euros) pour les Odac, du fait de la hausse des dépenses en recherche et développement.

Du côté des recettes des administrations publiques centrales, leur dynamisme (+ 4,7 %) provient essentiellement de l'effet des mesures nouvelles. Les impôts sur la production et les importations augmentent de 5,6 milliards d'euros, dont + 2,9 milliards d'euros de TVA et + 1,5 milliard d'euros au titre de la contribution au service public de l'électricité. Ce sont les impôts sur le revenu qui enregistrent la plus forte progression (+ 9,5 %, soit + 12,1 milliards d'euros). Près des trois quarts de la hausse proviennent des impôts acquittés par les ménages, notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt sur les sociétés est en hausse de 3,3 milliards d'euros : en particulier, la nouvelle contribution additionnelle portant sur les montants de dividendes distribués rapporte 1,8 milliard d'euros. Les autres impôts courants sont en baisse, notamment l'impôt de solidarité sur la fortune (– 0,7 milliard d'euros par contrecoup de la contribution exceptionnelle de 2012). Enfin, les impôts en capital progressent autant qu'en 2012 (+ 0,8 milliard d'euros après + 0,9 milliard d'euros). Après avoir accusé une forte baisse en 2012, les revenus de la propriété sont en moindre repli (– 4,1 %).

Les finances publiques locales se dégradent

En 2013, le besoin de financement des administrations publiques locales se creuse pour atteindre 9,2 milliards d'euros, après 3,7 milliards d'euros en 2012. Les dépenses décélèrent à peine (+ 3,4 % après + 3,6 % en 2012), alors que les recettes ralentissent plus nettement (+ 1,1 % après + 2,3 % en 2012).

Du côté des dépenses, l'investissement local reste dynamique en cette année préélectorale (+ 5,1 % en 2013 après + 5,8 %). Les rémunérations versées continuent d'augmenter de manière soutenue (+ 3,2 % après + 3,1 % en 2012), en dépit de la poursuite du gel du point de la fonction publique. Les consommations intermédiaires décélèrent (+ 2,9 % après + 3,5 % en 2012) dans un contexte de faible inflation. La charge d'intérêts hors Sifim (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) ralentit significativement en raison de la baisse des taux d'intérêt (+ 1,6 % après + 4,0 % en 2012). En revanche, les dépenses des collectivités locales au titre des prestations et transferts sociaux accélèrent (+ 3,9 % après + 3,2 % en 2012), portées notamment par les dépenses du revenu de solidarité active « socle » (+ 8,9 % après + 4,6 % en 2012) en lien avec la situation dégradée du marché du travail.

Les recettes d'impôts sur les produits et la production ralentissent significativement (+ 0,6 % soit + 0,6 milliard d'euros, après + 4,7 % en 2012). La faiblesse des transactions sur le marché immobilier pèse sur les droits de mutation à titre onéreux (– 0,9 milliard d'euros après – 0,4 milliard d'euros en 2012) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises recule également (– 0,6 milliard d'euros après + 1,0 milliard d'euros). Inversement, la taxe foncière, la cotisation foncière sur les entreprises et le versement transport progressent (respectivement + 1,2 milliard d'euros, + 0,6 milliard d'euros et + 0,3 milliard d'euros en 2013). Parallèlement, la taxe d'habitation augmente de 0,7 milliard d'euros. Le gel des concours financiers de l'État ainsi que les moindres recettes de production (+ 2,2 % après + 2,8 % en 2012), contribuent également au ralentissement des recettes.

Les comptes sociaux restent déficitaires

En 2013, le besoin de financement des administrations de sécurité sociale se réduit très légèrement à – 12,5 milliards d'euros, après – 12,8 milliards d'euros en 2012. La croissance des dépenses est en effet un peu plus faible que celle des recettes.

La décélération des recettes des administrations de sécurité sociale se poursuit (+ 2,6 % après + 3,4 % en 2012). Le ralentissement de la masse salariale privée (+ 1,1 % après + 2,1 % en 2012) pèse sur la croissance des cotisations sociales et les prélèvements sociaux sur les revenus sont peu dynamiques. Ce fléchissement des recettes est néanmoins limité par d'importantes mesures nouvelles (encadré 5).

Encadré 5

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2013

Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublrier*

En 2013, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 29,4 milliards d'euros.

Ménages : les prélèvements obligatoires sont accrus de 15,1 milliards d'euros par des mesures nouvelles

En 2013, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages. Les principales d'entre elles sont la suppression de l'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires (+ 2,3 Md€) ; la hausse de deux points du prélèvement social sur les revenus du patrimoine et les produits de placement (+ 1,8 Md€) ; la désindexation des barèmes de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune et des droits de mutation à titre gratuit (+ 1,6 Md€) ; la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,5 Md€) ; l'imposition au barème des revenus du capital (+ 1,3 Md€) ; la réforme des allègements des droits de succession (+ 1,1 Md€) ; la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune (+ 1,0 Md€) ; la réforme du régime social des travailleurs indépendants (+ 1,0 Md€) ; la baisse du plafond du quotient familial à 2 000 € (+ 0,6 Md€) ; la limitation du bénéfice de la demi-part supplémentaire aux seuls contribuables vivant seuls ayant eu à charge un enfant pendant au moins cinq ans (+ 0,5 Md€) ; la

hausse des droits sur la bière (+ 0,5 Md€) et l'assujettissement des retraites à la contribution de solidarité sur l'autonomie (+ 0,5 Md€). En revanche, la fin de la contribution exceptionnelle sur la fortune (- 2,3 Md€) a réduit les prélèvements obligatoires pesant sur les ménages.

Entreprises : les prélèvements obligatoires sont accrus de 13,5 milliards d'euros par des mesures nouvelles

En 2013, plusieurs mesures augmentent les prélèvements obligatoires acquittés par les entreprises, notamment la limitation de la déductibilité des charges financières (+ 3,7 Md€), l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme et la hausse de celle-ci de 10 % à 12 % (+ 2,7 Md€), la création d'une contribution de 3 % sur le versement des dividendes (+ 1,8 Md€), la limitation des niches sociales sur l'épargne salariale (+ 1,7 Md€), la mise en place de mesures anti-abus en matière de fiscalité des entreprises (+ 1,2 Md€), l'instauration d'un impôt minimal par limitation de l'imputation des déficits (+ 1,0 Md€), la mise en œuvre de mesures sectorielles sur la fiscalité des entreprises d'assurance (+ 0,9 Md€).

Enfin, les prélèvements des employeurs publics sont accrus de 0,8 milliard d'euros par des mesures nouvelles, notamment du relèvement du taux de cotisation CNRACL (+ 0,6 Md€).

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2013

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	29,4
<i>dont : ménages</i>	15,1
Mesures sur l'impôt sur le revenu	8,0
Mesures sur la TVA et autres taxes indirectes (alcools, tabacs, TICPE...)	2,7
Autres (ISF, donations et successions, prélèvements sociaux, cotisations payées par les ménages...)	4,3
<i>dont : entreprises</i>	13,5
Mesures sur l'impôt sur les sociétés	7,8
Cotisations payées par les entreprises et forfait social	3,4
Autres (dont contribution exceptionnelle assurance)	2,3
<i>dont : autres</i>	0,8
Cotisations payées par les employeurs publics	0,8

Champ : France. Source : direction générale du Trésor.

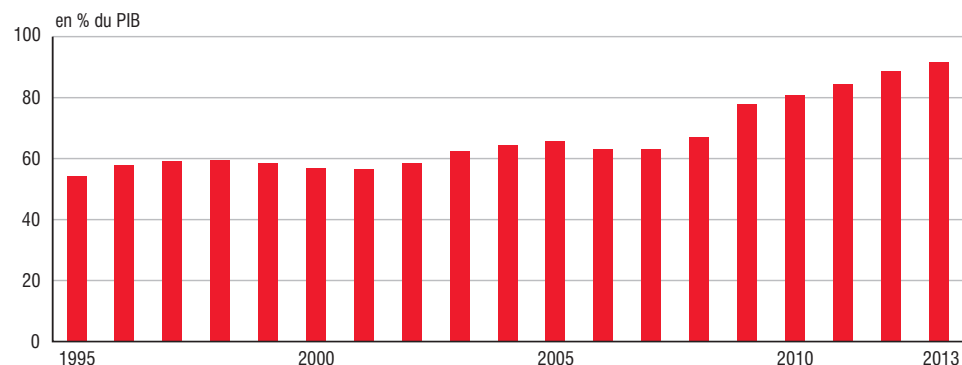
* Fabien Gonguet, Claire Jolly, Alexis Loublrier, direction générale du Trésor.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale ralentissent (+ 2,4 % après + 3,3 % en 2012). La progression des dépenses d'assurance maladie est contenue, avec une exécution de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) inférieure de 1,4 milliard d'euros à celui voté *ab initio*, et la réforme des retraites de 2010 monte en charge. Les prestations familiales ralentissent (+ 1,2 %) après avoir augmenté de 3,0 % en raison de la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire en 2012. À l'inverse, la croissance des prestations chômage reste soutenue en raison d'une conjoncture peu favorable sur le marché de l'emploi (+ 4,5 % après + 5,9 %).

La dette publique augmente de 3,1 points à 91,8 %

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 1 939,7 milliards d'euros après 1 855,4 milliards d'euros un an plus tôt. Elle représente 91,8 % du PIB, contre 88,7 % fin 2012 (*figure 15*).

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.
Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 533,2 milliards d'euros, en hausse de 78,5 milliards d'euros, soit une variation supérieure à son besoin de financement (- 69,2 milliards d'euros). Parmi les éléments expliquant cette différence, l'effet de consolidation lié à la diminution des passifs de l'État détenus par d'autres administrations publiques joue à hauteur de 6,8 milliards d'euros.

La contribution à la dette des Odac s'établit à 12,4 milliards d'euros, en diminution de 1,3 milliard d'euros par rapport à la fin 2012. La reprise par l'État de la dette de l'établissement public de financement et de restructuration (EPFR, en charge de la défaisance des actifs du Crédit lyonnais) ainsi que l'amortissement d'une partie de la dette du service annexe d'amortissement de la dette (SAAD) de la SNCF jouent à la baisse respectivement pour - 4,5 milliards d'euros et - 1,1 milliard d'euros. Inversement, le reclassement au sein de la dette de Maastricht du passif lié à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE) et l'augmentation de la dette de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (Sagess) jouent à la hausse pour respectivement + 3,9 milliards d'euros et + 0,4 milliard d'euros.

La contribution à la dette des administrations publiques locales atteint 182,3 milliards d'euros, soit une hausse de 6,2 milliards d'euros par rapport à 2012, un peu inférieure à leur besoin de financement (- 9,2 milliards d'euros) du fait de la diminution de leurs dépôts au Trésor (- 2,6 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 0,8 milliard d'euros pour s'établir à 211,7 milliards d'euros. Le besoin de financement (- 12,5 milliards d'euros), nettement plus important que la variation de la dette, est financé par une diminution de la trésorerie et d'importantes cessions d'actifs, notamment de la part de certains régimes de retraite.

Fin 2013, la dette publique nette s'élève pour l'ensemble des administrations publiques à 1 773,0 milliards d'euros (soit 83,9 % du PIB), en augmentation de 88,2 milliards d'euros par rapport à 2012. La dette publique notifiée, brute, croît dans le même temps de 84,3 milliards d'euros. Ces évolutions similaires masquent des variations d'actifs importantes : la trésorerie des administrations publiques se contracte ainsi de 11,5 milliards d'euros dont - 8,5 milliards d'euros pour l'État, alors que ce dernier prête 8,2 milliards d'euros aux pays de la zone euro dans le cadre du fonds européen de stabilité financière (FESF) (encadré 6). ■

Encadré 6

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2011 et 2012

Anne-Juliette Bessone, Marie Leclair, Ronan Mahieu*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2013, les comptes annuels définitif 2011 et semi-définitif 2012 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2011 et provisoire 2012 publiés en 2013.

Principales révisions sur le compte 2011

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 2,1 % dans le compte définitif 2011, contre + 2,0 % dans le compte semi-définitif, publié en base 2005. La progression du PIB en valeur est revue en revanche en baisse (+ 3,0 % contre + 3,3 %). Le partage volume / prix du PIB a en effet été modifié, du fait principalement de changements concernant la consommation en assurance-vie et en télécommunication.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en très légère baisse à + 1,0 point : la contribution de la FBCF est revue à la baisse (- 0,2 point), du fait de la révision de la FBCF des ménages (+ 1,0 % contre + 2,4 %). La FBCF des administrations publiques est également révisée en baisse (- 4,4 % contre + 0,2 %) en raison du nouveau traitement des matériels militaires en base 2010, ces dépenses étant désormais traitées en FBCF. L'année 2011 faisant suite à une année au cours de laquelle d'importantes livraisons militaires avaient eu lieu, la FBCF en matériel militaire, et en conséquence celle des administrations publiques, recule en 2011. La FBCF des entreprises non financières est en revanche

légèrement plus dynamique que lors du compte semi-définitif (+ 3,9 % contre + 3,1 %).

Les dépenses de consommation des ménages sont revues en très légère baisse en volume (+ 0,4 % contre + 0,5 %), mais plus fortement en valeur (+ 2,3 % contre + 2,6 %) du fait principalement des assurances et des télécommunications, cette révision se reportant principalement sur les prix. La contribution du commerce extérieur à la croissance en volume est nulle, comme au compte semi-définitif. Les importations ont en effet été revues en hausse dans des proportions similaires aux exportations, du fait essentiellement des révisions de la balance des paiements. Après le mouvement de fort déstockage en 2009, les entreprises reconstituent leurs stocks en 2011 : la contribution des stocks à la croissance du PIB en volume est positive, identique à celle du compte semi-définitif (+ 1,1 point).

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée (VA) des SNF est revue de + 0,4 point à la hausse (+ 3,6 % au lieu de + 3,2 %) et la croissance des rémunérations versées par celles-ci de - 0,3 point, à + 3,4 %. L'excédent brut d'exploitation (EBE) marque donc une progression (+ 2,3 %) alors qu'il était estimé stable précédemment. En outre, le solde des revenus de la propriété est revu favorablement. L'épargne brute des SNF en ressort quasi stable (+ 0,1 %), alors qu'elle reculait de 8,5 % dans le compte semi-définitif. La FBCF est un peu révisée en hausse (+ 0,9 point, à + 6,7 %).

* Anne-Juliette Bessone, Marie Leclair, Ronan Mahieu, Insee.

Encadré 6 (suite)

Les taux de marge, d'investissement et d'autofinancement sont structurellement relevés en base 2010 du fait du passage en investissement des dépenses de R&D. En 2011, ils sont revus respectivement de + 2,1, + 2,9 et + 7,7 points (à 31,2 %, 22,7 % et 80,3 %).

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages est amoindrie de 0,7 point (à + 2,0 %), la dynamique des revenus d'activité et de ceux du patrimoine étant atténuée. Compte tenu de la révision à la baisse du prix de la dépense de consommation finale, l'évolution du pouvoir d'achat est revue de - 0,4 point (à + 0,2 %). La progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur est également infléchie (- 0,4 point à + 2,3 %). Le taux d'épargne s'en trouve abaissé (- 0,4 point à 15,6 %). L'investissement étant relevé, le taux d'épargne financière est davantage revu (- 0,6 point, à 6,1 %).

Principales révisions sur le compte 2012

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de 0,3 % dans le compte semi-définitif 2012, contre + 0,0 % dans le compte provisoire, publié en base 2005. La progression du PIB en valeur n'est pas revue (+ 1,5 %) mais le partage volume / prix du PIB a été modifié, comme pour le compte définitif 2011 en lien avec les changements de partage volume / prix de la consommation en assurance-vie, en télécommunication et en santé et éducation non marchandes.

Côté demande, la contribution de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est revue en légère hausse à + 0,3 point au lieu de - 0,1 point précédemment : la contribution de la FBCF est en effet revue à la hausse, du fait de la révision de la FBCF des entreprises non financières (+ 0,1 % contre - 2,1 %). La FBCF des administrations publiques est révisée en hausse (+ 1,6 % contre - 0,5 %) sous l'effet du nouveau traitement des matériels militaires en base 2010, l'année 2012 étant une année d'importantes livraisons militaires. Les dépenses de consommation des ménages sont revues en très légère baisse en volume (- 0,5 % contre - 0,4 %), mais plus fortement en valeur (+ 1,0 % contre + 1,4 %) du fait principalement des assurances et des télécommunications, cette révision se reportant sur les prix. La révision en baisse plus marquée sur les

exportations que sur les importations se traduit par une révision à la baisse de la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume (+ 0,7 point contre + 1,0 point). Les entreprises continuent de reconstituer leurs stocks en 2012 alors qu'on enregistrait un léger déstockage au compte provisoire. Toutefois, comme en 2011 la reconstitution des stocks était nettement plus forte, la contribution des stocks à la croissance du PIB en volume reste négative, à - 0,6 point contre - 0,9 point précédemment.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2012, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 1,6 % au lieu de + 1,2 % dans le compte provisoire. Parallèlement, l'évolution des rémunérations est révisée en hausse (+ 0,2 point, à + 2,2 %). Le repli de l'EBE est ainsi moins marqué (- 0,4 %, contre - 1,5 % précédemment). Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété est relevé, si bien que la baisse de l'épargne brute des SNF est atténuée : - 3,5 % au lieu de - 9,7 % précédemment. La FBCF est désormais orientée en hausse (+ 1,6 %), alors qu'elle se repliait légèrement dans le compte provisoire (- 0,8 %).

En 2012 comme en 2011, le passage en investissement des dépenses de R&D relève globalement les ratios du compte des SNF ; les profils sont toutefois légèrement modifiés. Ainsi, la dégradation du taux de marge entre 2011 et 2012 est moins marquée en base 2010 (- 0,6 point contre - 0,8 précédemment). Le taux d'investissement se stabilise, alors qu'il baissait légèrement en base 2005 (- 0,4 point). Enfin, la baisse du taux d'autofinancement entre les deux années est moins marquée : - 4,0 points contre - 6,5 points précédemment.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 0,5 % en valeur en 2012, soit 0,4 point de moins qu'en base 2005. Le principal facteur de révision porte sur les revenus de la propriété reçus, qui sont moins dynamiques. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages étant également révisé de - 0,4 point, la baisse du pouvoir d'achat du RDB est maintenue à - 0,9 %. La dépense de consommation des ménages en valeur étant moins dynamique qu'au compte provisoire, le taux d'épargne des ménages est abaissé de 0,4 point, à 15,2 %. De manière similaire, le taux d'épargne financière est révisé de - 0,5 point, à 5,6 %.

Encadré 6 (suite)

Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique, et pour certaines aux innovations de la base 2010

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données des statistiques annuelles d'entreprises dans leur version semi-définitive. Ces statistiques annuelles d'entreprises font la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles de production et enquêtes sectorielles annuelles) qui ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version

définitive. En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières est calée sur ces données d'entreprises.

À ces sources usuelles de révision s'ajoutent cette année celles liées aux innovations de la base 2010. La plupart de ces innovations jouent davantage sur les niveaux que sur les taux de croissance : les principaux ratios du compte des SNF font ainsi l'objet de fortes révisions à la hausse. Toutefois, les évolutions de quelques agrégats sont également sensiblement revues : c'est vrai en particulier de l'investissement public (en raison de l'impact des livraisons de matériel militaire) ou de la consommation des ménages en raison de la modification de certaines méthodes de partage volume-prix (assurances et services de télécommunication).

Pour plus de précisions, voir la note sur Internet : www.insee.fr, thèmes Comptes nationaux - Finances publiques, Comptes nationaux annuels, publications, « Les principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2011, 2012 et 2013 ».

Tableaux des principales révisions

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	2,0	0,0	2,1	0,3
Importations	5,1	-1,1	6,3	-1,3
Dépenses de consommation des ménages	0,5	-0,4	0,4	-0,5
Dépenses de consommation des administrations publiques	0,4	1,4	1,0	1,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	2,9	-1,2	2,1	0,3
<i>dont : ménages</i>	<i>2,4</i>	<i>-0,3</i>	<i>1,0</i>	<i>-2,2</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>3,1</i>	<i>-2,1</i>	<i>3,9</i>	<i>0,1</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,5</i>	<i>-4,4</i>	<i>1,6</i>
Exportations	5,4	2,4	6,9	1,1
Stocks (contribution au PIB)	1,1	-0,8	1,1	-0,6

Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	3,3	1,5	3,0	1,5
Importations	11,0	0,8	12,0	0,5
Dépenses de consommation des ménages	2,6	1,4	2,3	1,0
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,7	2,6	2,1	2,4
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	6,0	0,5	4,6	1,8
<i>dont : ménages</i>	<i>6,5</i>	<i>2,1</i>	<i>4,4</i>	<i>-0,7</i>
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	<i>5,6</i>	<i>-0,8</i>	<i>6,1</i>	<i>1,5</i>
<i>administrations publiques (APU)</i>	<i>3,8</i>	<i>1,7</i>	<i>-1,6</i>	<i>3,5</i>
Exportations	8,8	3,6	10,0	2,6
Stocks (contribution au PIB)	1,0	-0,7	1,0	-0,6

Tableaux des principales révisions (suite)

Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes (évolutions, en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Produit intérieur brut	1,3	1,5	0,9	1,2
Importations	5,6	1,9	5,4	1,8
Dépenses de consommation des ménages	2,1	1,9	1,8	1,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,2	1,2	1,0	0,7
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	3,0	1,7	2,5	1,5
<i>dont : ménages</i>	4,0	2,3	3,4	1,6
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	2,5	1,3	2,1	1,4
<i>administrations publiques (APU)</i>	3,6	2,2	3,0	1,8
Exportations	3,3	1,2	2,9	1,5
Stocks (contribution au PIB)	0,1	-0,1	0,1	-0,1

Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières, évolutions et taux, en %

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Valeur ajoutée (VA)	3,2	1,2	3,6	1,6
Rémunération des salariés	3,8	2,0	3,4	2,2
Excédent brut d'exploitation (EBE)	0,0	-1,5	2,3	-0,4
Épargne brute	-8,5	-9,7	0,1	-3,5
FBCF	5,7	-0,8	6,7	1,6
Taux de marge (EBE/VA)	29,1	28,4	31,2	30,6
Taux d'investissement (FBCF/VA)	19,8	19,4	22,7	22,7
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	72,6	66,0	80,3	76,3

Tableau E : éléments du compte des ménages, évolutions et taux, en %

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2011	2012	2011	2012
Revenu disponible brut (RDB)	2,7	0,9	2,0	0,5
Dépense de consommation	2,6	1,4	2,3	1,0
Pouvoir d'achat du RDB	0,7	-0,9	0,2	-0,9
Taux d'épargne (épargne/RDB)	16,0	15,6	15,6	15,2
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	6,7	6,1	6,1	5,6

Champ : France.

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2013 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2014.

Source : Insee, comptes nationaux, bases 2005 et 2010.